

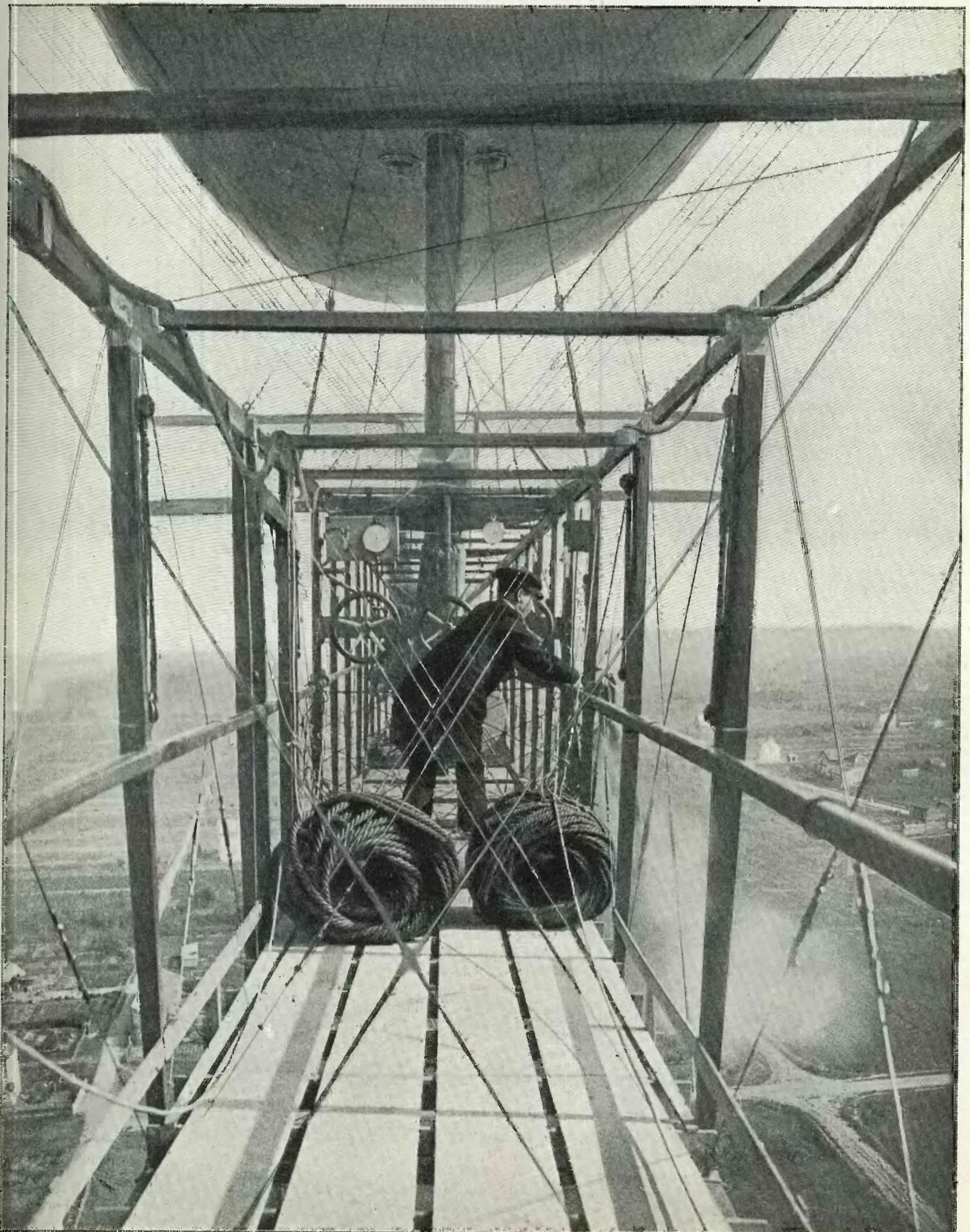
Ce numéro contient : 1^o *L'illustration théâtrale* avec le texte complet de CHACUN SA VIE, de MM. Gustave Guiches et P.-B. Gheusi ;
2^o Le 3^e fascicule du roman de M. Gaston Leroux : LE MYSTÈRE DE LA CHAMBRE JAUNE.

L'ILLUSTRATION

Prix de ce Numéro : Un Franc.

SAMEDI 21 SEPTEMBRE 1907

65^e Année. — N^o 3369.



LA PREMIÈRE PHOTOGRAPHIE PRISE A BORD D'UN DIRIGEABLE, EN COURS DE ROUTE

Le pilote, M. Kapferer, à son poste sur la nacelle du « Ville-de-Paris », jette du lest.

Photographie prise par un passager placé à l'arrière, M. Delagrangé. — Voir l'article et les autres photographies, pages 186 et 187.

COURRIER DE PARIS



Je voudrais dire adieu à Sully Prudhomme — un très court adieu qui ne le gênât pas — en sachant trouver les mots simples, essentiels, qu'il accepterait tout au plus pour ne pas me désobliger, et encore à condition qu'ils fussent prononcés presque bas et que personne autre que nous deux ne les entendit.

C'est depuis longtemps qu'il cessait de vivre et que, de sommets en sommets, il s'était réfugié dans les altitudes de sa pensée. Je le rencontrais autrefois au dîner de la Modestie ainsi que ses très chers amis, Gaston Paris et Albert Sorel, qui l'ont précédé dans les fraternels et pacifiques séjours. Déjà sa santé ne lui permettait plus de partager notre repas, mais il venait *après*, tel qu'un pur esprit qui ne se nourrit que de vérité, et il nous apportait le suave dessert de ses méditations, le miel de son affable et rassurante philosophie. Son enjouement même élevait l'entretien. Il était docte, amène, indulgent, exquis, d'une langueur de poète et de malade, avec la profonde et ensorcelante séduction des taciturnes qui consentent à parler, de ceux dont la vie n'est qu'un isolement où passent de grands rêves. Ses mains, blanches et sans force, gardaient la noblesse du front qui si souvent avait reposé sur elles. Il nous donnait bien alors l'image un peu inclinée, attentive et lumineusement douce, du Sage qui n'apparaît que quand le festin va finir, fait dans le respectueux silence d'un instant le tour de la table daigne s'y asseoir à la dernière place qui devient aussitôt la première et tient, le coude sur la nappe où sont dispersés les fruits, des magnifiques et limpides propos qui tombent sur l'esprit échauffé des convives comme de larges gouttes d'eau fraîche. On avait toujours soif de l'entendre et on l'écoutait avec autant d'admiration que de tendresse. Et il n'inspirait si délicieusement cette tendresse que parce que lui-même en était prodigue. Aussi, comme d'instinct et sans les avoir jamais appris il en savait tous les secrets, il a pu dans ses poèmes en exprimer toutes les nuances avec une délicatesse et une maîtrise de charme presque féminines. La tendresse fut son élément et il la dégageait. Elle était dans la bure et le velours de ses yeux bruns, dans la dolente lassitude de son geste, dans les accents de sa voix mélodieuse comme une corde de lyre.

Tel on l'a toujours connu, même aux jours où la douleur humaine lui fit le divin honneur de le distinguer et d'élire chez lui domicile. Il l'accueillait avec son ordinaire et sésaphique bonne grâce et il fut vraiment alors « le plus faible de la nature », le roseau pensant et souffrant. Mais il avait, sous ses apparentes flexibilités, l'âme d'un stoïcien. Le mal ne put jamais rien contre son nonchalant courage. Il endurait ses tortures quotidiennes armé d'un sourire de résistance qui ne le quittait pas. Ne songeant qu'à plaindre les malheurs des autres, il en oubliait les siens. Et c'est ainsi qu'il nous a quittés, dans la saison des verveines, pour la dernière solitude, après avoir chanté les yeux, les étoiles, les mélancoliques peines d'amour, et puis, en des stances plus hautes, le bonheur, la justice, les éternelles vérités. Et il est parti aussi discrètement qu'il le désirait. Il n'a pas voulu de discours...

Ne me dites rien...

Il n'a pas voulu de fleurs...

Ici-bas tous les lilas meurent...

Il s'est éteint en beauté, à l'écart comme il avait vécu. Ceux qui l'ont admiré et aimé conserveront pieusement son souvenir et rediront ses plus

tendres vers aux douces heures de tristesse et de mélancolique abattement...

Je songe, aux lauriers qui demeurent...

Chacun sa vie, la première « première » de la saison, a très brillamment réussi à la Comédie-Française. Les amis des lettres et ceux de la Maison s'en réjouissent. Quelques-uns, dont je veux être, en éprouveront une satisfaction particulière pour M. Gustave Guiches, signataire, avec notre sympathique et distingué confrère M. Gheusi, de cette pétillante, honnête et loyale pièce. Le nom de M. Guiches se rattache aux souvenirs déjà presque lointains de ma jeunesse. Nous avons ensemble, en errant pendant de longues heures dans le Paris nocturne échafaudé de vastes projets et bâti de fragiles rêves qu'emportait la brume du matin. Nous avons ensemble écouté maintes fois, à une table de brasserie, l'étourdissante et géniale causerie de Villiers de l'Isle-Adam. Ensemble enfin nous avons affronté les feux cuisants de la rampe au théâtre d'Antoine, le premier qui fût « libre », celui de la Gaîté-Montparnasse, où les *Quarts d'heure* — ainsi nommés parce qu'ils ne duraient que cinq minutes — ne remplirent pas plus la salle que nos poches. Ces choses ne s'oublient pas, même quand la mémoire se perd, et il m'est affectueusement doux de me les rappeler aujourd'hui. Et M. Guiches n'est pas seulement l'observateur sagace et mordant de *Snobs*, le psychologue alerte de *Nuage* et le dramaturge attendri de *Chacun sa vie*. L'homme de théâtre a été précédé d'un romancier doué des dons les plus riches, auquel il serait infiniment déplorable que des succès de scène, si éclatants fussent-ils, retirassent la plume des mains. Je ne me souviens pas, sans un très vif plaisir, de mon émotion littéraire, le jour où Guiches, doutant bien à tort de lui-même, me permit, en se dédant, de lire le manuscrit de *Céleste Prudhomme*, qui était son premier ouvrage. Ce livre, d'une si cruelle et savoureuse vérité, conquiert d'emblée à son auteur les suffrages des maîtres et — significatif éloge — on ne lui cacha pas que le grand Flaubert, s'il vivait, eût aimé sa *Céleste*, un peu cousine d'Emma. Enfin, sans préjudice de beaucoup d'autres, M. Guiches a eu le mérite d'écrire *l'Ennemi*, le meilleur et le plus puissant roman qui ait jamais été fait sur la vigne et le phylloxera. Reviendra-t-il à ces amours de sa jeunesse, à ses châtaigniers, aux vallons et aux causses du Quercy ? Peut-être. Pas tout de suite. Il faut lui donner le temps — dans bien des années et après maintes centièmes — de se dégoûter un peu de la *cour* et surtout du *jardin*. Alors... oui... la nostalgie de la terre natale... Mais ce matin, c'est trop tôt.

Septembre. Est-ce parce qu'il rime avec novembre et décembre qu'il éveille à la campagne la pensée, même très lointaine, des premiers froids ? C'est en septembre que l'on commence à songer, en poussant un soupir, à l'hiver qui déjà chemine, un fagot sur le dos, derrière l'horizon mauve. On dit : « Les jours sont plus courts. » Et les personnes âgées se couvrent davantage, boutonnent le vêtement, ramènent le petit châle sur leurs épaules en répétant comme un écho : « Oui, les jours sont courts. » Ah ! certain matin de brume, sur le ciel gris, que l'oiseau paraît noir ! Le moindre merle a des airs de corbeau. Rétrécies et toutes menues, les roses, trempées de l'averse, conseillent : « Cueillez-nous donc vite... nous n'en avons plus pour des mois ! » La terre est brune par endroits comme un cache-nez de laine. Les arbres vont bientôt prendre leur livrée rouge. Le coup de feu du chasseur troue par

instants le silence des bois. On ne dine plus au jour et la fenêtre ouverte. La lampe, d'une lieue, se voit de loin comme un signal. L'eau du puits est plus froide.

Et pourtant que d'ineffables et tièdes douceurs dès que le soleil luit sur les prairies humides ! Miraculeuses transformations de la lumière ! Après l'or de l'été, l'argent, le vermeil de l'automne. L'air est pour convalescents, amoureux lassés ou poètes. En septembre, on lit, on rêve, on pense, on regrette, plus qu'on ose espérer. Il y a comme une espèce de détente des forces et un affaissement général qui ne va pas sans profondes délices. On a d'extraordinaires intensités de sensations et de sentiments. C'est le mois que choisissent et font exprès d'adopter pour nous endolorir les chers souvenirs d'enfance. Les pluies et les pleurs y sont faciles. Ah ! que l'on voit clair et loin dans les paysages du passé, en septembre ! Qu'ils apparaissent lumineux, uniques et charmants, et que l'on a de peine à se redire qu'il est irrémédiablement fini, ce premier et joli voyage où l'on n'emportait rien... et d'où l'on n'a rien rapporté !

C'est surtout au crépuscule et le soir, à l'heure où papillote dans l'ombre du chemin creux le vol des romantiques chauves-souris, que ces araignées du matin-chagrin tissent en moi leurs toiles. Je suis dehors, sur un banc de pierre, à regarder monter la marée de la nuit.

— Rentre, me commande une voix aimée, tu vas prendre froid.

La voix ne croit pas si bien dire.

HENRI LAVEDAN.

(Reproduction et traduction réservées.)

LE DIRIGEABLE « VILLE-DE-PARIS »

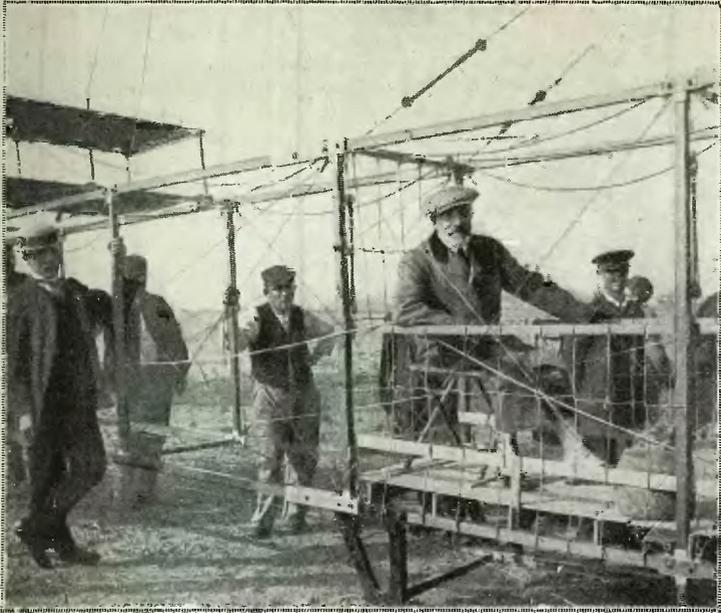
Le dirigeable *Ville-de-Paris*, dont nous avons signalé les premiers essais, vient d'évoluer au-dessus de Paris avec une aisance dont le *Lebaudy* et *Patrie* avaient seuls, jusqu'ici, donné la preuve.

Cet aéronef appartient à M. Deutsch, de la Meurthe, l'éclectique Mécène de la navigation aérienne, qui, après avoir créé le prix de 100.000 francs gagné par Santos-Dumont en doublant la tour Eiffel, s'entendit, l'année dernière, avec M. Archdeacon, pour offrir un prix de 50.000 francs au constructeur de l'appareil d'aviation qui franchirait une distance de 500 mètres et reviendrait à son point de départ. Construit par M. Surcouf, avec la collaboration de M. Henri Kapferer, ingénieur, le nouveau dirigeable a 62 mètres de longueur sur 10^m,50 de diamètre maximum ; il cube 3.200 mètres, et est flanqué d'un *empennage* stabilisateur constitué par un faisceau cruciforme de huit tubes gonflés à l'hydrogène. L'hélice est placée à l'avant de la poutre arrière qui forme la nacelle. Cette dernière mesure 32 mètres de long sur 1^m,70 dans sa plus grande largeur et, environ, 2 mètres de hauteur. Le moteur est de 70 chevaux.

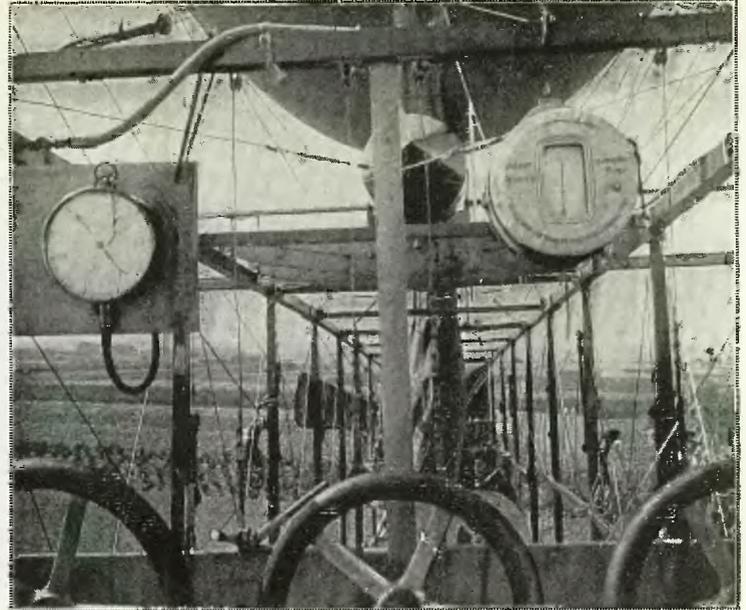
Pilotée par M. Kapferer, aidé de son mécanicien, M. Paulhan, la *Ville-de-Paris* partit de Sartrouville, ayant à son bord M. Deutsch, confortablement installé à l'arrière. Après avoir suivi quelque temps la vallée de la Seine, elle allait tranquillement déposer son propriétaire à un rendez-vous de chasse. M. Delagrange, statuaire, puis constructeur d'un aéroplane que nous avons déjà présenté à nos lecteurs, prenait alors place dans la nacelle ; et, pendant que le ballon traversait la plaine de Rueil, puis, arrivant aux Champs-Élysées, passait bientôt au-dessus de la place Vendôme pour aller planer, rue de Châteaudun, au-dessus des bureaux de son propriétaire, et, ensuite, regagner Sartrouville, M. Delagrange prenait les photographies dont nous reproduisons quelques-unes, et qui sont les premières nous montrant comment les choses se passent à bord d'un dirigeable en cours de route.

On n'avait jeté que 60 kilogrammes de lest sur 200. La *Ville-de-Paris*, qui portait trois personnes, et avait couvert environ 40 kilomètres, aurait donc pu, semble-t-il, emmener cinq ou six passagers et parcourir 200 kilomètres. Peut-être devrons-nous à ce nouveau succès de voir bientôt circuler dans les airs autant de dirigeables qu'on voyait d'autos sur les routes, il y a dix ans.

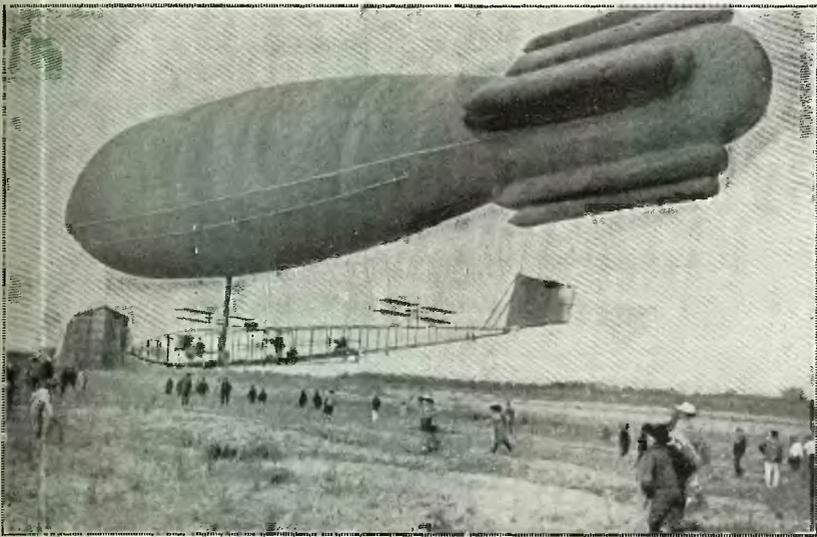
F. H.



M. Deutsch (de la Meurthe) dans la nacelle de son aéronef.



La place du pilote : les volants de direction et les manomètres.



Avant le départ de Sartrouville : vue d'ensemble de la *Ville-de-Paris*.
(Dans la nacelle on distingue : à l'arrière, un passager ; au centre, le pilote ; à l'avant, un mécanicien)



Après le départ : première photographie, prise vers l'arrière.
(On distingue, au loin, un ballon libre, le *Talisman*.)

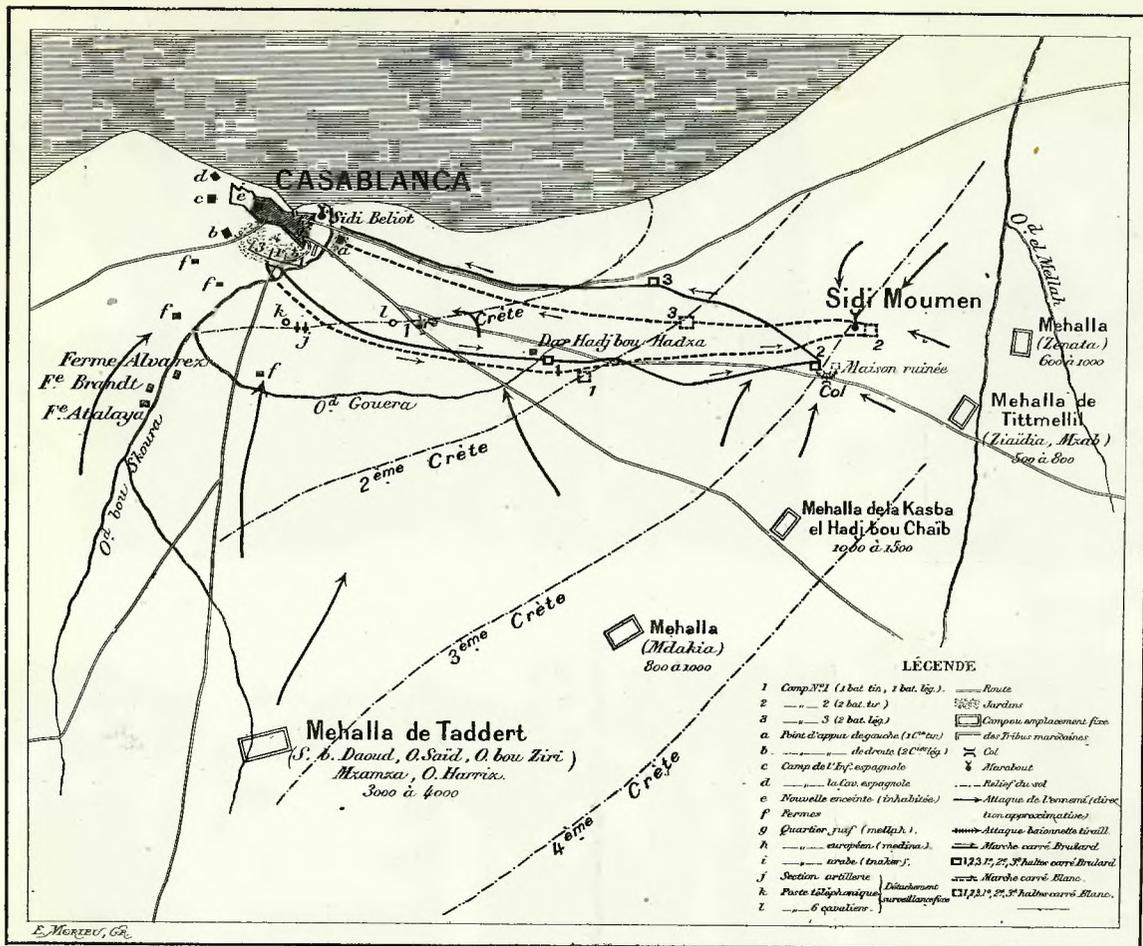


Sur la passerelle de l'aéronef : un passager, M. Delagrangé, auteur des autres photographies prises à bord de l'aéronef.



La *Ville-de-Paris* passant sur la place Vendôme.
Phot. Newgas.

UN ÉMULE DU "PATRIE" : LE DIRIGEABLE "VILLE-DE-PARIS"



Le combat de Sidi Moumen. — Croquis de M. Reginald Kann.

AU MAROC : VERS LA PAIX

Le combat livré le 3 septembre, dont nous avons rendu compte brièvement la semaine dernière, et la marche sur Taddert qui l'a suivi à quelques jours d'intervalle sont, jusqu'à présent, les deux phases les plus importantes de notre action à Casablanca.

Sur l'affaire du 3, qui a marqué la fin du système des petites reconnaissances, renouvelées presque de jour en jour, nous recevons de M. Reginald Kann un plan et une narration qui permettent d'en suivre pas à pas toutes les péripéties.

Nos troupes s'avançaient en deux carrés, un d' « amorce », un de « soutien ». Mais qu'on ne se représente pas des carrés compacts : seulement sur chaque flanc, deux files indiennes de soldats ; en avant, en arrière, deux lignes sur un seul rang. Chacun de ces carrés était formé de deux compagnies de la légion et de deux compagnies de tirailleurs, avec une section de canons de 75. Ils partirent à un quart d'heure d'intervalle, le premier éclairé par les spahis à gauche, par les goumiers à droite, et commandé par le colonel Blanc ; le second sous les ordres du colonel Brulard. Le général Drude marchait avec ce carré.

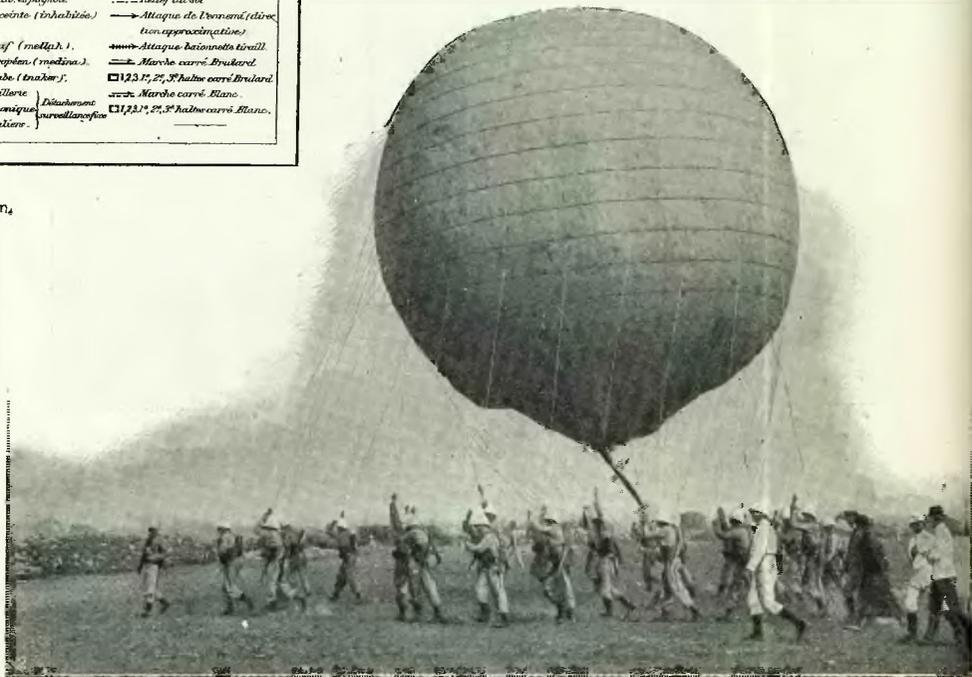
Le colonel Blanc devait se porter dans la direction du marabout de Sidi Moumen.

Le terrain, de ce côté, est vallonné par trois crêtes parallèles. Une route franchit la troisième par un col au nord duquel se trouve, sur la gauche, le marabout, objectif de la marche.

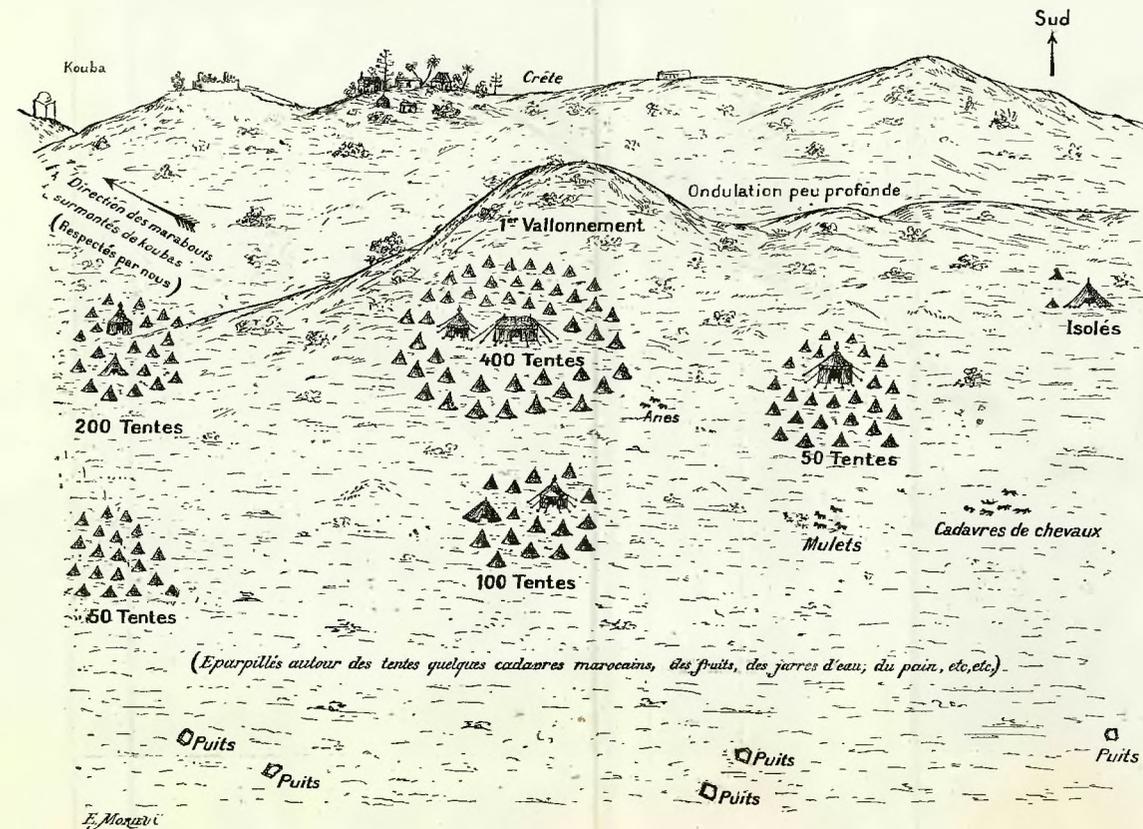
Le carré Blanc fit une première halte un peu en deçà de la deuxième crête que les goumiers occupèrent. L'ennemi n'étant pas en vue, le colonel Blanc reçut du général l'ordre de continuer sa marche vers Sidi Moumen. Le second carré, qui avait exécuté d'abord une marche parallèle, un peu au nord et à un kilomètre en arrière, se posta alors sur le col, prêt à recevoir l'attaque qu'on prévoyait sur la droite.

Quand les goumiers arrivèrent à la troisième crête et découvrirent le marabout, ils virent en même temps plusieurs gros partis de Marocains. Leur tactique fut de les attirer vers le premier carré qui approchait. Les Maures se ruèrent avec leur habituelle impétuosité, et le carré Blanc, engagé sur trois faces, ne put gagner la crête qu'après plusieurs arrêts pendant lesquels le feu de l'infanterie et des canons déblayait le terrain en avant et permettait un nouveau bond. C'est pendant le premier de ces arrêts, à la position indiquée sur notre plan par un carré pointillé portant le numéro 2, que fut tué le commandant Provost.

Le carré Brulard éprouva une résistance non moins vive. Le colonel se vit obligé, près de toucher le but, de détacher vers le col la 5^e compagnie de



Le ballon militaire Dar-el-Beïda à Casablanca. — Phot. Hubert Jacques.



Le camp de Taddert.

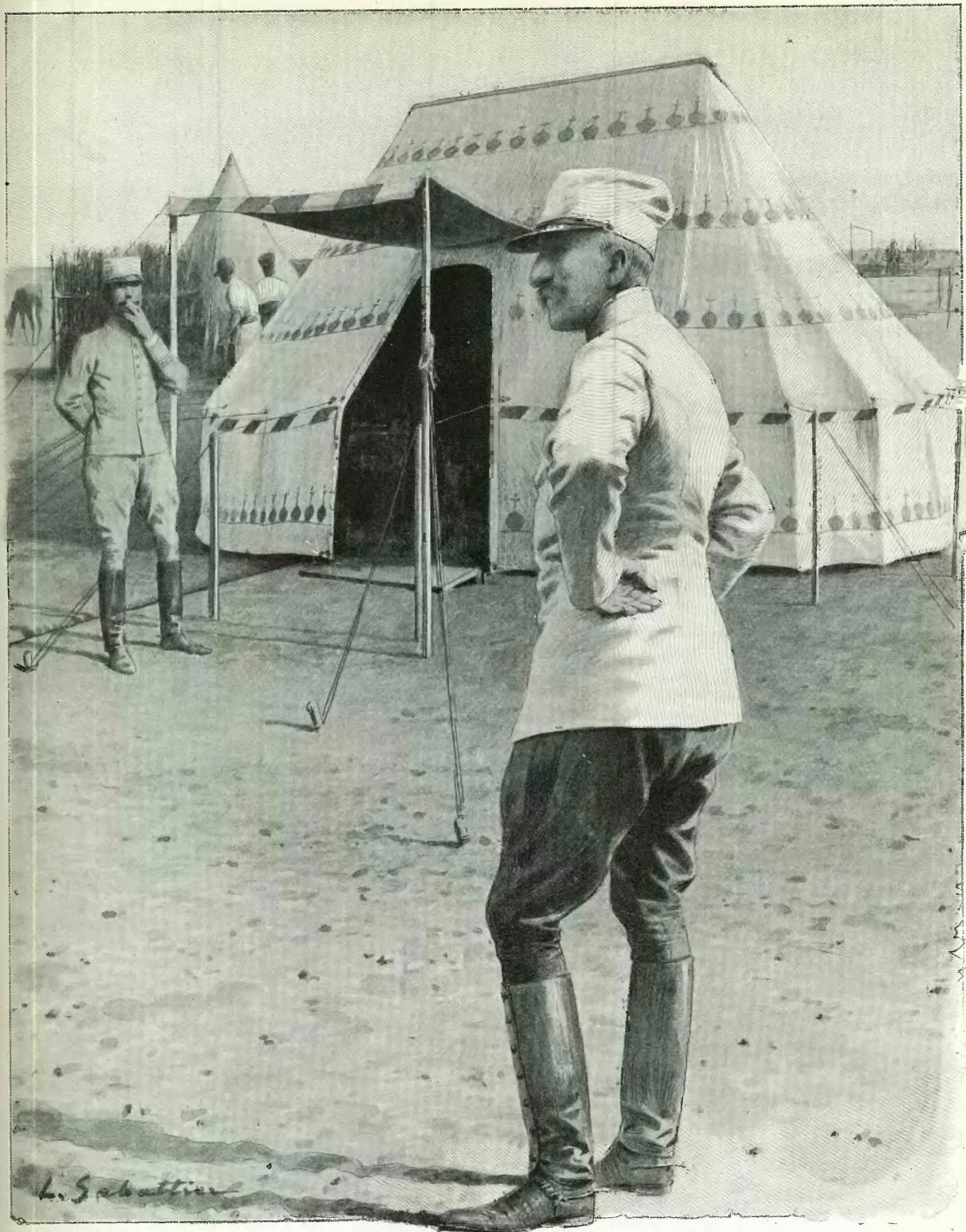
Croquis de M. Hubert Jacques indiquant la disposition et l'état du camp au moment où nos troupes y ont pénétré. Sur la crête, un bordj crénelé que notre artillerie a bombardé et un petit village qui fût brûlé par une section de tirailleurs.

tirailleurs (2^e régiment), qui, s'avançant en ligne, les hommes à trois pas, baïonnette au canon, s'empara d'abord du col même, puis, par une conversion à gauche, de la maison ruinée située au point le plus élevé de la crête.

A ce moment, les cavaliers ennemis apparaissent de toutes parts, de plus en plus nombreux ; ceux des mehallas de l'est, se glissant dans les replis de terrain séparant le colonel Blanc de la mer, prirent son détachement à revers, tandis que des groupes importants arrivaient au galop de la direction de Taddert et se portaient par la vallée séparant les deuxième et troisième crêtes sur le carré Brulard. Le général, entendant une vive canonnade du côté du camp, se décida à revenir sur ses pas le plus vite possible, pour rejeter vers la ville, les partis ennemis qui se trouvaient sur ses derrières et les prendre entre deux feux. Le mouvement devait s'effectuer par bonds d'échelons et être entamé par le colonel Blanc. Malheureusement, le relèvement de blessés retarda la mise en marche du premier échelon : les Marocains réussirent à se dégager presque tous. Le second carré exécuta son repli dans de meilleures conditions.

A partir du moment où ils regagnèrent les positions marquées sur le plan par les carrés numérotés 3, les deux colonnes ne furent plus inquiétées.

À la suite de ce combat, il y eut, pendant quelques jours, une suspension d'armes. D'une part, des émissaires, qui n'avaient, on le découvrit plus tard, probablement aucun mandat, ou qui furent désavoués, avaient fait au commandant en chef du corps français des ouvertures en vue d'une cessation d'hostilités. D'autre part, le général Drude était souffrant et dut prendre quelque repos.



Le général Drude devant sa tente, au camp de Casablanca.

D'après une photographie de M. Lucien Bonnet.

Le 11 septembre complètement remis et plus vaillant que jamais, le général se décidait à une action offensive, qui devait être des plus heureuses.

L'arrivée et la mise en service d'un ballon militaire, baptisé aussitôt *Dar-el-Beida* — le nom arabe de Casablanca — en lui donnant la possibilité de se renseigner d'une façon exacte sur la position du camp de Taddert, allaient grandement faciliter son opération.

Elle fut des plus heureuses, et grâce à un épais brouillard qui la favorisait, grâce aussi à l'habileté

avec laquelle le général Drude sut utiliser la disposition du terrain, le camp fut pris, sans que malgré la vive résistance des Maures, au début, nous ayons eu d'autres pertes qu'un mort et six blessés.

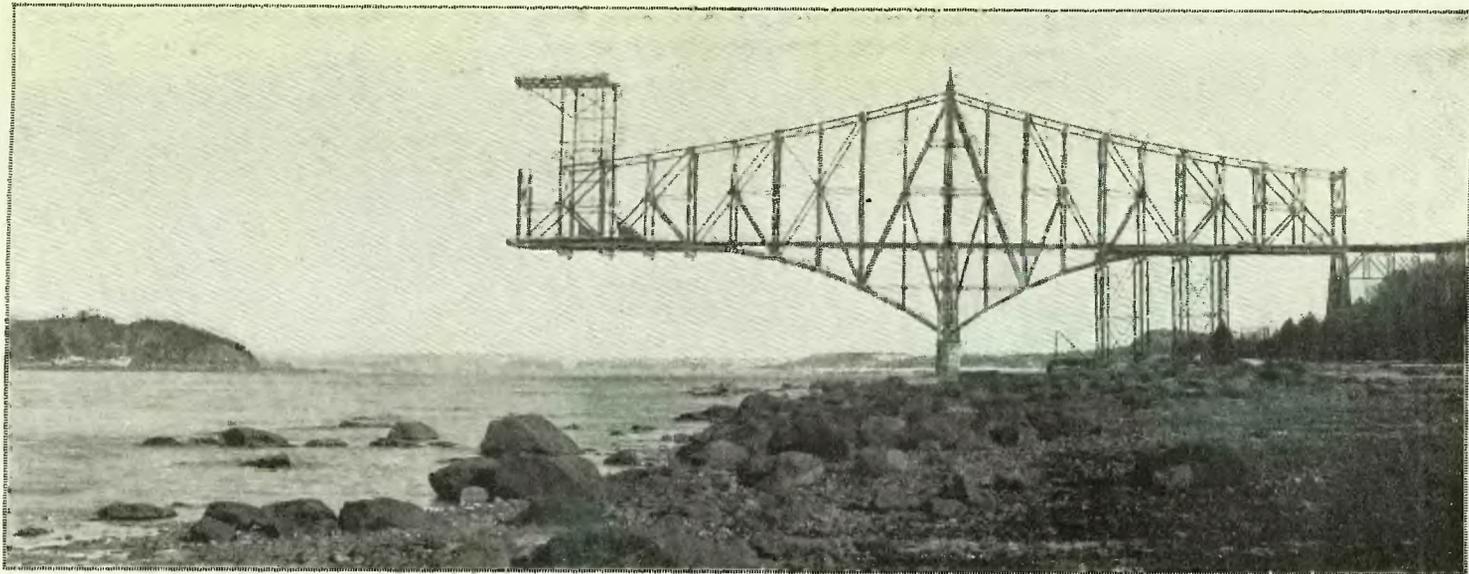
Le croquis de M. Hubert Jacques donne une idée nette de la disposition de ce camp, situé au fond d'une sorte de cuvette. Il comprenait huit cents tentes environ, disposées en cinq groupes principaux, autour de tentes de chefs, ce qui est le plan habituel de tous les campements marocains.

Toutes ces tentes étaient désertes. Sous les effet

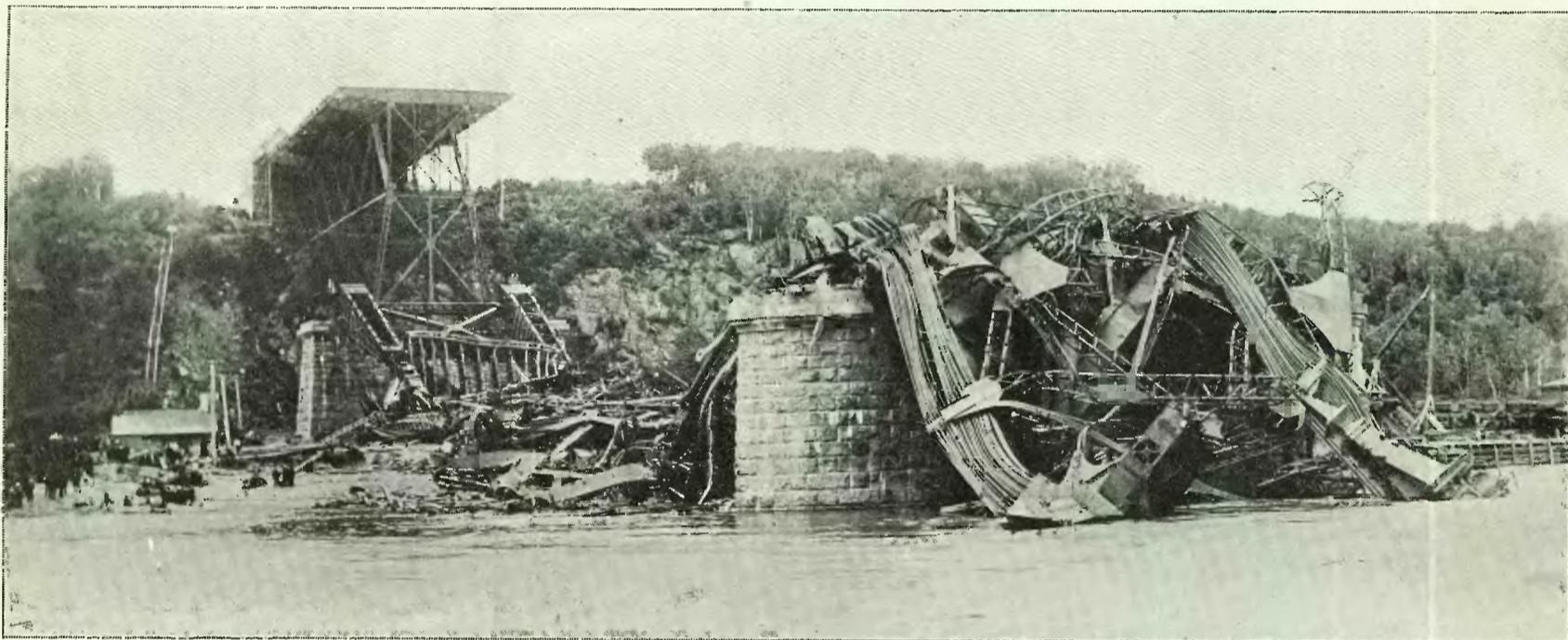
de notre tir indirect, l'ennemi était sorti du camp. Les feux allumés, sur lesquels cuisait le déjeuner, attestaient l'affolement de sa fuite. Mais, sans doute à la faveur de la précédente suspension d'armes, les Marocains avaient eu le temps d'évacuer vers l'intérieur tout le butin provenant du pillage de Casablanca. Ils ne laissaient que quelques animaux.

Après avoir razzé tout ce qui pouvait leur convenir, les goumiers incendièrent le camp.

Cette défaite semble avoir marqué pour les Marocains la fin de la résistance.



Avant l'effondrement : la partie sud du pont s'avancant en porte à faux au-dessus du fleuve.



Vue du pont effondré, prise du milieu du fleuve.

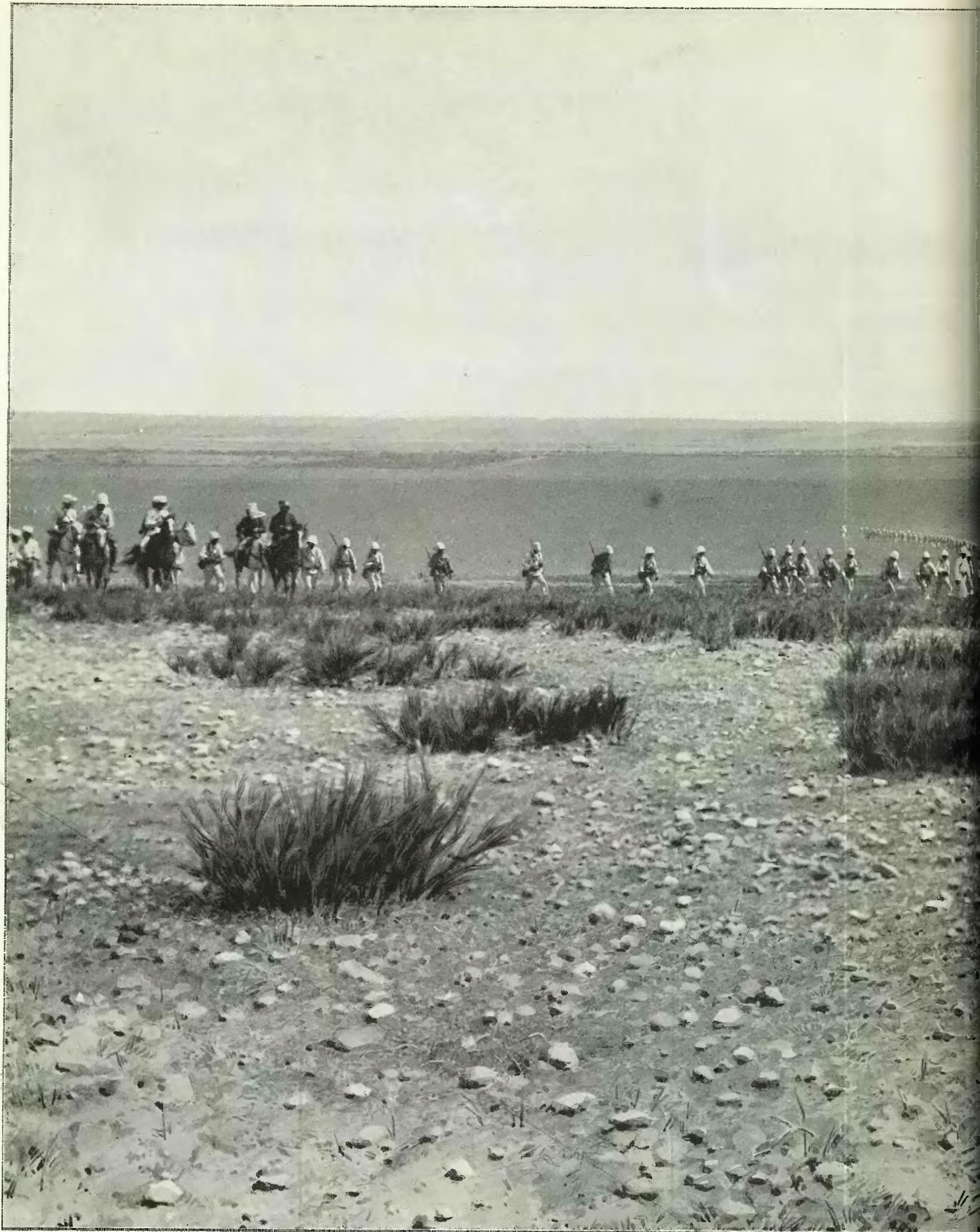


Vue prise de la rive sud, montrant l'arrachement du pylône dominant la culée de rive
UNE CATASTROPHE SUR LE SAINT-LAURENT : L'EFFONDREMENT DU PONT DE QUÉBEC.
Voir l'article, page 199.



LA VILLE DES "GRATTE-CIEL"

A New-York : le quartier des maisons à vingt étages photographié du « trente-troisième » d'une maison de quarante étages, en construction.
Voir l'article, page 199.



L'OFFENSIVE DU GÉNÉRAL DRUDE

Deux compagnies de légion et deux compagnies de tirailleurs marchent sur

Photographie de M. Reginald Kann, montrant, pour la première fois, la

Voir l'article d



MARCHE EN CARRÉ D'UNE COLONNE

Sidi Moumen, appuyées à gauche par les spahis, à droite par les goumiers.

Formation de marche "en carré", employée le 3 et le 11 septembre, à Casablanca.

Plans, pages 188 et 189.

LES PRÊTRES TRAVAILLEURS



Exercice symbolique de l'Association des prêtres ouvriers. Panneau d'un triptyque de l'abbé Van Hollebeck.

Tandis qu'on discutait sur les ressources à trouver pour suppléer aux subsides que la loi de séparation allait enlever au clergé, un grand nombre de prêtres français prenaient le courageux parti de compter sur eux-mêmes et d'assurer leur vie matérielle par la pratique d'un métier.

C'était là une conception tout à fait nouvelle, chez nous, de la vie sacerdotale. Si nouvelle qu'elle provoqua un étonnement à peu près général.

Pour les uns, le prêtre, ministre des sacrements, pasteur des âmes, intermédiaire entre la terre et le ciel, ne semblait pas pouvoir descendre des serènes hauteurs où le plaçait sa mission. Pour les autres, en vertu de l'optique spéciale créée par cent ans de Concordat, il était un fonctionnaire, et la suppression de ses honoraires ne lui ôtait pas ce caractère : si bien que, soit au nom du respect, soit au nom du positivisme administratif, nul

n'osait regarder en face l'hypothèse d'une alliance entre le sacerdoce et le labeur professionnel et rémunéré.

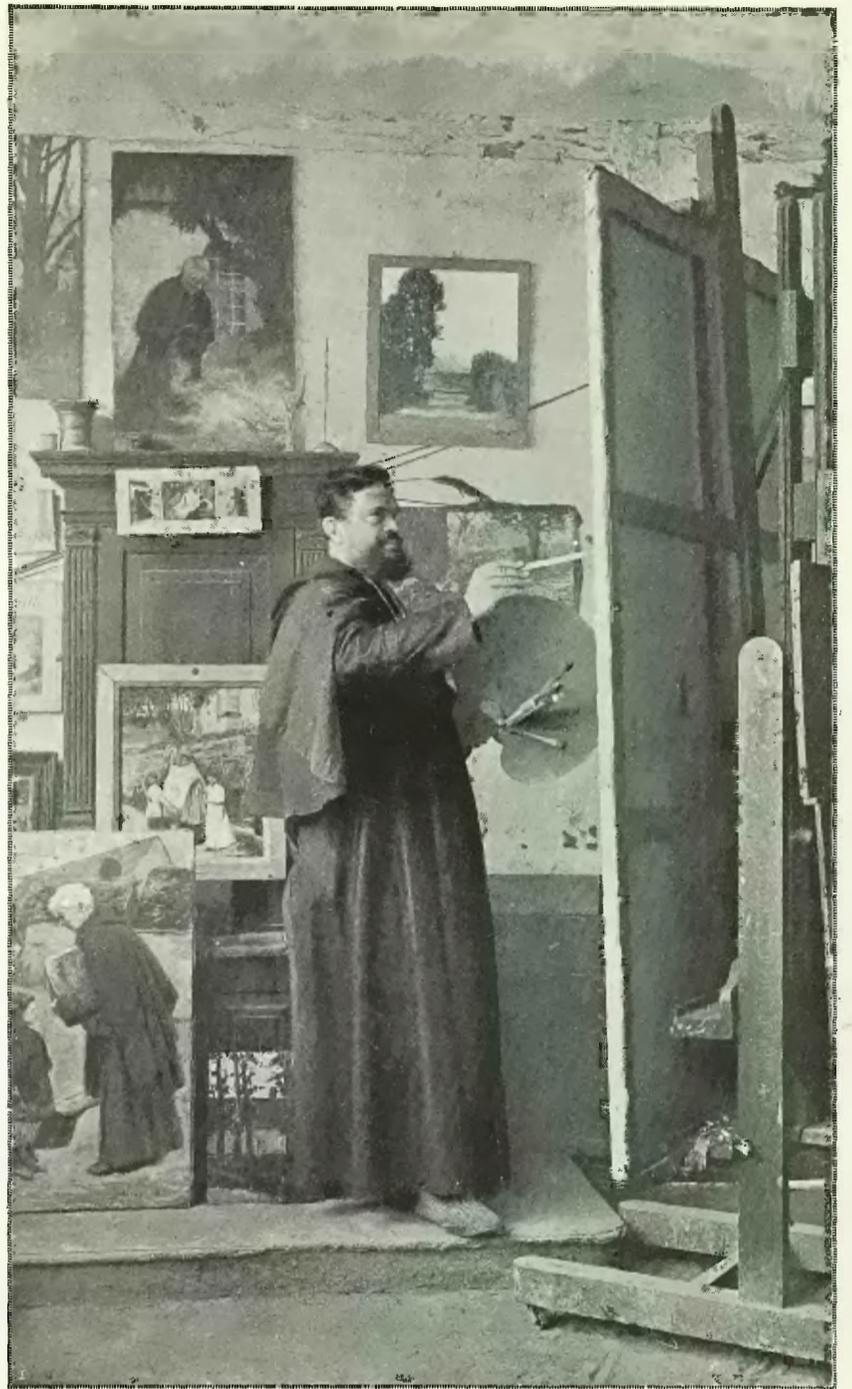
On pouvait cependant citer, longtemps avant qu'il fût question de la loi de séparation, des prêtres adonnés à l'exercice d'une profession. Parmi les plus légitimement connus entre ces précurseurs, je nommerai M. le chanoine Brisacier, qui doit être le doyen du travail ecclésiastique, car il a débuté dans l'architecture il y a une cinquantaine d'années. Elève du séminaire de Tours, il fut initié aux recherches archéologiques du docte abbé — depuis chanoine — Bourassé, et s'insurgea contre le vandalisme des « sous-agents voyers restaurateurs d'églises ». Il trouva, dans un emploi judicieux des voûtes de briques, le moyen de réparer économiquement les vieux temples et arriva à imposer ce système malgré l'opposition administrative.

Je citerai encore M. l'abbé Choyer, d'Angers, sculpteur de grand talent, auquel on doit, entre autres œuvres, le beau maître-autel de la Salette ; le P. Beni, également sculpteur, qui fonda, à Poitiers, une école florissante ; l'abbé Migne, dont l'imprimerie rendit au clergé de signalés services ; le docteur Lecoq, curé de Cusenier, près des Andelys, dont la réputation médicale était répandue dans toute la région ; l'abbé Vivet, directeur de l'École d'agriculture de Beauvais, électricien éminent ; et beaucoup d'autres encore, comme l'abbé Van Hollebeck, curé de Saint-Paul-lez-Beauvais, peintre excellent ; ou encore l'abbé Clavel, curé de Poliénas (Isère), un maître incontesté en horlogerie.

* *

L'exemple de ces courageux devanciers, dont plusieurs étaient chargés d'un ministère actif, prouvait que le travail n'était pas incompatible avec le sacerdoce : et même, il est plus vrai de dire que, de tout temps, on trouva des « prêtres travailleurs », depuis saint Paul qui tissait des toiles de tente, saint Pierre qui raccommodait des filets, et saint Crépin qui fut cordonnier. Nous ne pouvons songer à dresser la liste, même approximative, des prêtres qui, à travers les âges, s'appliquèrent à divers métiers. Nous rappellerons simplement les exemples connus des moines agriculteurs, artisans ou artistes de l'évêque Dega, ciseleur, qui, au sixième siècle, exécuta plus de trois cents crosses ; du moine Bacon, chimiste ; du peintre fra Angelico ; du peintre Pozzi, jésuite, qui exécuta la fausse coupole de San-Ignazio à Rome et perfectionna la science de la perspective ; du P. Secchi, astronome, etc.

Si nous arrivons à la Révolution française, nous verrons le clergé, représenté



L'abbé Van Hollebeck, curé de Saint-Paul-lez-Beauvais, préparant un envoi au salon.

par ses membres les plus éminents, renouer la tradition du travail et combattre ainsi la dureté des temps. Mgr Grimaldi, évêque de Noyon, gagne sa vie comme miniaturiste. L'abbé de Maussac, grand vicaire de Rouen, meuble des appartements avec les débris de son opulence et les loue en garni. L'abbé d'Épinay confectionne des éventails. M. Leleu, curé de Grugny, a la singulière inspiration de fabriquer des matelas « à la française » qu'il vend bel et bien 50 livres la pièce. Un chartreux s'emploie chez un maréchal ferrant. Un prêtre dirige une blanchisserie ; un moine se fait meunier ; d'autres, charretiers, voituriers. Une association de prêtres tricote des gants, et lord Buckingham lui en commande six cents paires pour son régiment.

D'où il résulte suffisamment qu'en s'adonnant au travail manuel les prêtres français modernes ne font rien d'anormal et semblent plutôt revenir à la tradition historique.

* *

Le mouvement actuel naquit d'abord isolément, comme nous l'avons dit, sous l'empire des inquiétudes individuelles d'avenir. En même temps, comme l'idée était dans l'air, quelques journalistes, parmi lesquels le signataire de ces lignes, examinèrent la question dans la presse quotidienne. Puis, comme il arrive presque toujours, cette idée trouva son théoricien définitif, lequel, dans l'espèce, se doubla d'un esprit éminemment pratique et actif. J'ai nommé M. l'abbé Louis Ballu, curé de Parnay, par Montsoreau (Maine-et-Loire).

M. l'abbé Louis Ballu écrit un livre : *les Métiers possibles du prêtre de demain* (1) dans lequel il examine les difficultés, car il y en a, et trace le programme du travail sacerdotal. La préface de cet ouvrage, également très substantielle, est de M. l'abbé D. Leroux, curé doyen d'Airvault (Deux-Sèvres), qui a apporté à l'œuvre entreprise le concours sans réserve de son autorité et de son talent.

(1) *Les Métiers possibles du prêtre de demain*, par M. l'abbé Louis Ballu. P. Téqui, lib.-édit., 29, rue de Tournon.



L'abbé Clavel, curé de Poliénas (Isère), devant son établi d'horloger. — Phot. Piccardy.

Pour M. l'abbé Ballu, le but du prêtre doit être, non pas de faire fortune, mais de gagner des « quarts de journée ». Son raisonnement est celui-ci : les ouvriers auprès desquels il s'agit de prendre rang ont une famille à nourrir. Le prêtre n'en a pas. Il lui suffit donc, de ce chef, de gagner moitié moins qu'eux pour avoir, comme eux, le pain quotidien assuré (1).

De plus, en quelque situation que le prêtre se trouve, l'exercice de son ministère, même le plus humble, lui fournira toujours quelques subsides. Si minimes soient-ils, ils représenteront bien un quart de la somme totale nécessaire à l'existence. Si bien qu'en définitive, il suffit au prêtre de gagner le quart de ce que gagne l'ouvrier, ou, en d'autres termes, de produire en vingt heures ce qu'un ouvrier ordinaire produit en cinq. Voilà la compensation du manque d'apprentissage, du risque du métier improvisé, des interruptions nécessaires du travail et du nombre limité des professions ouvertes.

Dans ces conditions, le labeur du prêtre ne représente pas, pour les autres travailleurs, une concurrence inquiétante, ce qui résout un des côtés délicats de la question.

L'abbé Ballu passe en revue les métiers qu'il considère comme possibles : l'agriculture d'abord, sous forme de cultures spécialisées, production des graines ; fleurs pour la fabrication des essences, culture des asperges, des fraises, des raisins de table. Jardin potager, pour la fourniture des légumes aux revendeurs. On pourrait, ce me semble, y ajouter la culture des plantes médicinales pour l'herboristerie et la pharmacie.

Comme corollaire de ces industries agricoles, il y a la distillation des plantes pour la fabrication des essences parfumées ; l'élevage des vers à soie, et enfin l'apiculture, au point de vue de la production du miel d'abord et de la cire ensuite, cette dernière nous amenant à la confection des cierges.

La menuiserie, la sculpture, l'horlogerie, viennent ensuite. La petite mécanique offrirait de grandes ressources. Avec le développement du cyclisme et de l'automobilisme, un petit atelier permettrait de faire les réparations urgentes aux voitures ou bicyclettes de passage. Je crois que la serrurerie, y compris la fabrication de grilles et entourages, fournirait un utile appoint au prêtre mécanicien. L'abbé Gaboury, dont nous parlerons plus loin, en est un exemple. Quoi de plus naturel, pour un prêtre, que de faire, par exemple, des clés de tabernacles ?

La bijouterie, la gravure sur métaux, la mosaïque, sont encore des industries qui n'exigent ni personnel ni outillage compliqué. Il en est de même de la reliure, du tissage, de l'enluminure, du coloriage, de la petite peinture facile, de la fabrication de spécialités pharmaceutiques, de certaines pâtisseries (biscuits, gâteaux secs, etc.), de la broderie, particulièrement pour les chasubles et ornements d'église. Enfin, les travaux intellectuels.

Il n'est même pas défendu de s'élever jusqu'au grand art. Comme le dit l'abbé Ballu, « si la camelote, le clinquant ont leur vogue, il est des amateurs qui gémissent de ne plus pouvoir se procurer autre chose, en fait d'art religieux, que les productions bon marché, mais banales, du quartier Saint-Sulpice ».

En somme, pourquoi ces métiers plutôt que d'autres ? Parce qu'ils permettent l'application des qualités d'ordre et de soin minutieux qui sont les caractères principaux du clergé français, et ensuite parce qu'aucun d'eux n'est incompatible avec la dignité ecclésiastique la plus susceptible.

Il y en a d'autres, d'ailleurs, à mon avis, que ceux que préconise M. l'abbé Ballu. J'en ai déjà ajouté quelques-uns au cours de la nomenclature précédente. On ne voit pas pourquoi un curé de campagne ne serait pas médecin — comme le curé de Cusenier — ou architecte, ou géomètre. Il semble même que la médecine du corps aille fort bien avec le soin des âmes. Mais ce sont là des professions qui demandent une éducation particulière, fort longue et qu'on ne peut acquérir que dans des centres déterminés. On pourra, dans l'avenir, se destiner à être prêtre et docteur, curé et architecte, desservant et arpenteur. Mais, pour le moment, il s'agit d'improviser.

(1) La limite ainsi fixée par l'abbé Ballu est évidemment surtout théorique. Car un prêtre peut avoir à sa charge de vieux parents.



L'abbé Leroux, curé doyen d'Airvault (Deux-Sèvres), repiquant des laitues avec l'aide d'un collègue.

Et MM. les abbés Leroux, Chassignol et Ballu ont puissamment aidé à l'improvisation en établissant un lien entre tous les efforts isolés, et en créant l'*Alliance des prêtres ouvriers*.

M. Leroux, curé doyen d'Airvault, président de ce groupement, et ses dévoués associés dans l'œuvre, MM. Chassignol, curé de Candes, vice-président, et Louis Ballu, secrétaire, ont poursuivi, en fondant cette Association, un but à la fois moral et pratique : surnaturaliser le travail (c'est l'expression même de M. Leroux), c'est-à-dire l'élever à la hauteur d'une mission digne de doubler la mission ecclésiastique : voilà le côté moral. Rendre le travail méthodique et rémunérateur : voilà le côté pratique.

Pour faire partie de l'*Alliance*, il faut être prêtre français et justifier d'une moyenne de travail manuel de cinq heures par jour, au maximum, ou de cinq heures par semaine, au minimum. En aucun cas, les alliés ne négligent ni ne diminuent rien du devoir de la prière, de l'étude et du ministère, qui sont la règle et la vie du prêtre. Le travail manuel est considéré par eux comme « un élément d'apostolat en même temps que de libération économique ».

Notons que M. l'abbé Ballu s'est improvisé typographe ; M. l'abbé Leroux s'est adonné à la culture des plantes maraîchères, et l'un de nos dessins le représente occupé à repiquer ses laitues.

A peine fondée, l'*Alliance* a rapidement pros-

péré, et elle se développe tous les jours. Je puis même annoncer dès maintenant qu'avec l'autorisation d'un très haut prélat de France une exposition qui ne peut manquer d'exciter un vif intérêt s'ouvrira le lundi de la Pentecôte de 1908 dans une ville qui sera plus tard désignée.

L'*Alliance* a naturellement son organe. C'est une revue mensuelle de soixante-quatre pages, intitulée *le Trait d'union* (4 francs par an), qui se publie à Blacé (Rhône), et que dirige M. l'abbé Antoine Martin. *Le Trait d'union* constitue naturellement par lui-même une application intégrale du travail ecclésiastique. Les machines linotypes sont desservies par des religieuses, et des prêtres font tout le reste. Je ne résiste pas au plaisir de transcrire ici un passage d'une des lettres que m'a écrites le courageux directeur de la revue, l'abbé Antoine Martin. Au surplus, cette citation éclairera la gravure que nous consacrons au *Trait d'union* :

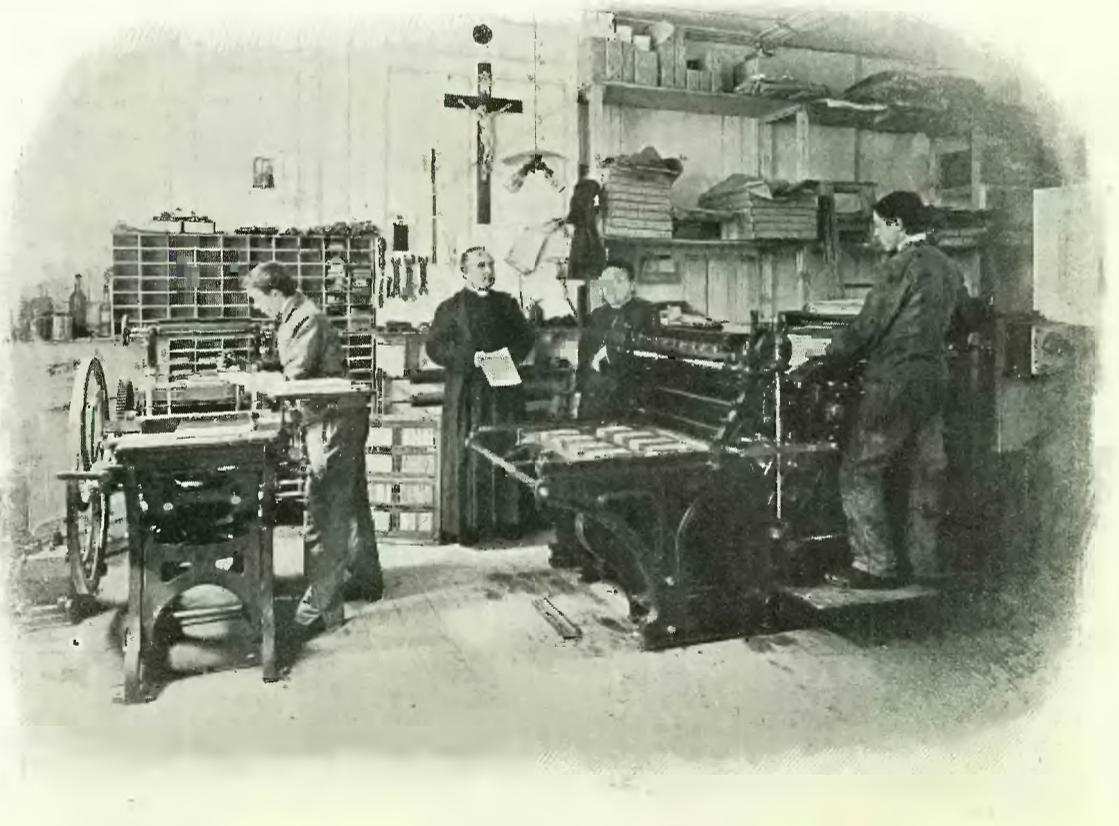
« Un coin de l'atelier de tirage. On voit, à gauche, la petite machine in-4° jésus sur laquelle le directeur actuel

de l'Imprimerie catholique de l'Est a réalisé, alors qu'il était curé d'une petite paroisse, le tour de force de tirer tout un volume. A la suite se trouve la machine jésus, où l'on tire les pages d'annonces du *Trait d'union*. Le margeur est un séminariste en cours d'études secondaires. Le prêtre qui tient un papier est M. le chanoine Lagardère, propriétaire de l'imprimerie, directeur des revues *la Femme contemporaine* et *la Jeune Fille contemporaine*. Près de lui, l'abbé Masso, linguiste et théologien distingué, qui collabore aux travaux de l'Imprimerie sacerdotale.

« ...Nous avons des abonnés dans tous les départements, et une cinquantaine hors de France : des Anglais, des Américains, des Allemands, s'intéressent à l'*Alliance* des prêtres ouvriers et à nos tentatives coopératives pour le clergé français. Des confrères de Chine et d'Australie suivent avec la plus vive sympathie nos efforts qui, grâce à Dieu, sont en plein succès.

« Ce mois-ci, nous prenons mille nouveaux abonnés... »

La bonne humeur, la confiance, qui règnent dans cette lettre, se retrouvent dans toutes celles que j'ai reçues à l'occasion de la préparation du présent article. Je voudrais pouvoir les citer en nombre ; elles traduisent toute l'ingéniosité et aussi tout le courage de la race française ; beaucoup empruntent



Un coin de l'imprimerie du *Trait d'union*, organe de l'Association des prêtres ouvriers, à Blacé (Rhône).



L'abbé Bozon, ex-aumônier militaire à Forquerolles (Var), réparant une montre.

à la petitesse des moyens, en comparaison de l'effort accompli, quelque chose de véritablement touchant. Voyez ce que m'écrit l'abbé Frédéric Pélissier, curé de Vachères (Basses-Alpes) :

« ... J'ignore la morte-saison : je répare horloges, machines à coudre, montres, serrures, moissonneuses, batteuses agricoles, jouets d'enfants, etc. Je relie des livres... Les anti-cléricaux me respectent et ont recours à moi. A eux, je fais moins payer, pour leur prouver que le prêtre est bon.

« ... Je vais souvent travailler à la journée pour quelque réparation. Je mange chez l'habitant... Et bien souvent, le dimanche d'après, je vois à la messe ceux chez qui j'étais allé travailler... »

Le curé qui m'écrit cette lettre a inventé un pupitre qui tient le livre ouvert tout en laissant tourner les pages ; un perfectionnement à deux clés de la clarinette ; des perfectionnements à divers outils de menuiserie ; une petite forge soufflant beaucoup et pas chère, etc.

L'abbé Bozon était aumônier militaire à Forquerolles (Var), où il succédait à un aumônier de garnison dont le poste était supprimé par voie d'extinction. Il s'occupe de lunetterie et d'horlogerie. « Mon atelier, me dit-il, est mon salon... et, s'il faut vous parler de mon appartement, je vous dirai que je suis logé dans la sacristie, depuis que je ne peux plus payer de loyer en ville. »

Les industries de l'abbé Palier, curé de Celon (Indre), résidant à Villebussières, sont diverses : il élève des lapins, de magnifiques lapins aux noms terribles : « le Béliet français, le Gros Normand, le Géant des Flandres... » Puis il recueille et nourrit, dans son jardin, de superbes escargots de la grosse espèce. En outre, il a fondé une œuvre qu'il a intitulée « le Sou des miettes » et dont il définit ainsi le programme : « De la cave au grenier, en passant par les chambres, salons et mansardes de votre habitation, que de centaines et de milliers d'objets usagés, encombrants, inutiles, perdus ! Ne détruisez rien. Envoyez le tout au « Sou des miettes » : vieux timbres, vieux papiers, livres dépareillés, journaux, chromos, cartons, vêtements, vieux linge, vieux métaux, bouteilles, ferraille, parapluies, cannes ; le « Sou des miettes » utilise tout. »

[Le curé de Bailly-Romainvilliers (Seine-et-Marne) a, dans son grand jardin, organisé une basse-cour modèle, dont le revenu appréciable s'ajoute aux produits

du fruitier et du rucher. Il élève également des lapins angoras, dont le poil — arraché périodiquement à la main sans aucune souffrance de l'animal — se vend 27 francs le kilogramme. En 1900, ce prêtre soigna et mit en bière un varioleux habitant une ferme isolée. Il contracta ainsi la terrible maladie, et c'est pour cacher les cicatrices de son menton, et aussi, vu les circonstances, si honorables pour le curé, dans lesquelles elles s'étaient produites, que l'évêque de Meaux l'autorisa exceptionnellement à porter la barbe.

L'abbé Van Hollebeck, curé de Saint-Paul-lez-Beauvais, est un peintre de talent, qui expose au Salon et y a été récompensé. Il a même eu la rare bonne fortune de réunir les suffrages à la fois de Vauxcelles et de Thiébauld-Sisson. Il se préparait à quitter son presbytère, lorsque la municipalité, parfaitement



L'abbé Gaboury, curé de Mauvages (Meuse), travaillant une pièce de ferronnerie. — Ph. Bachelart.



L'abbé Boudou, curé de Labourgade (Tarn-et-Garonne), soudant une boîte de conserves alimentaires préparées par lui-même. — Phot. A. Bouis.

socialiste d'ailleurs, de Saint-Paul lui tint le langage suivant :

« Ne partez pas, monsieur le curé, il y a moyen de s'entendre. Non seulement nous ne vous reprenons pas votre vieux presbytère, mais nous allons vous en donner un neuf, avec un bel atelier. Seulement, en échange, vous allez décorer notre mairie. »

Ainsi fut fait...

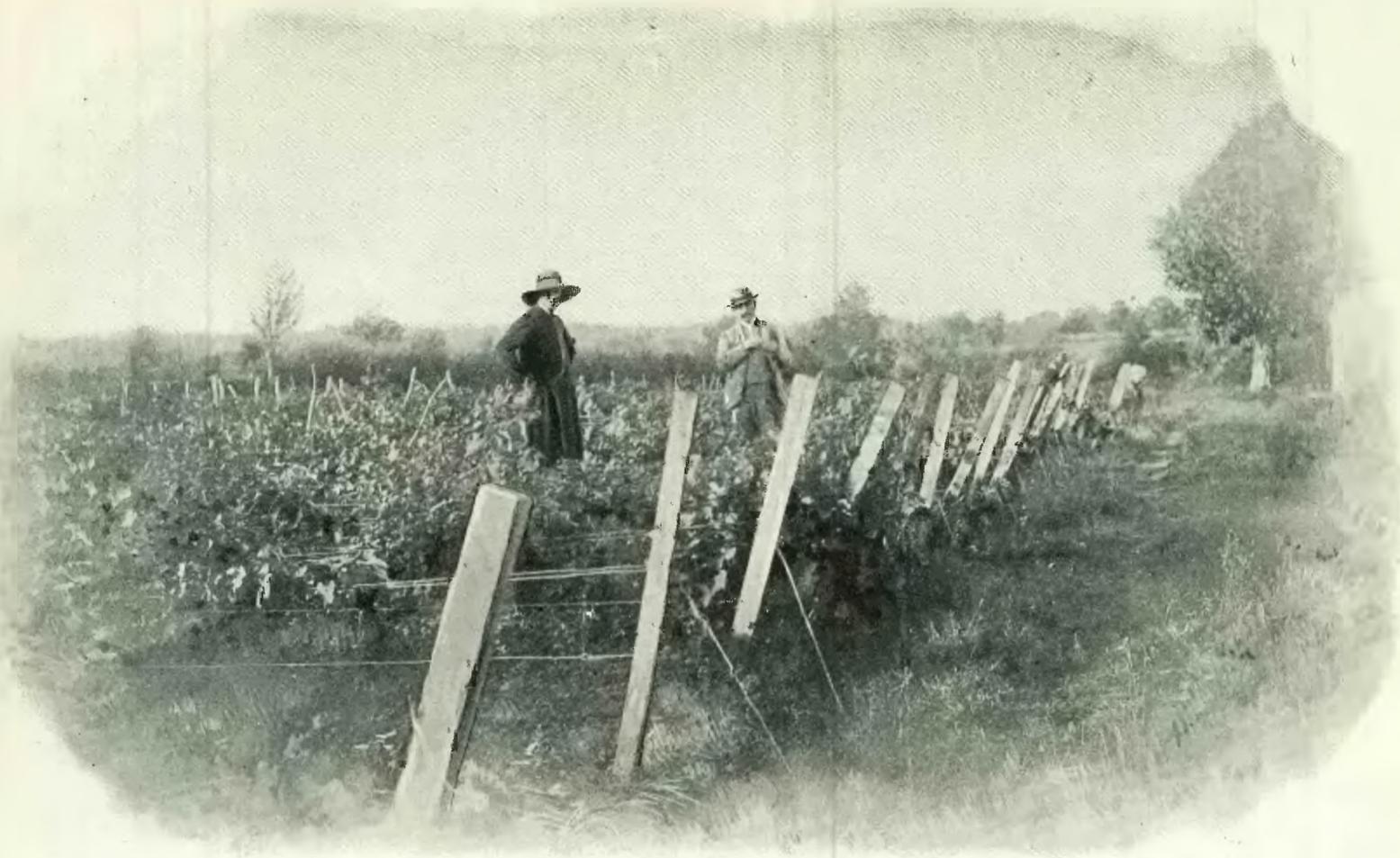
J'ai eu le plaisir de le voir travailler à ses esquisses dans son nouvel atelier, de 40 ou 50 mètres carrés, établi dans l'ancienne salle d'école.

En 1906, l'abbé Van Hollebeck avait exposé au Salon un triptyque très remarqué : *la Journée du presbytère : Travail, Prière, Charité*. Le volet du triptyque intitulé *Travail*, et représentant un prêtre bêchant, doit servir d'en-tête symbolique à l'œuvre des prêtres ouvriers.

M. l'abbé Boudou, curé de Labourgade (Tarn-et-Garonne), fabrique des « conserves fermières ». « La conserve fermière telle que je la conçois, dit-il, se distingue de la conserve industrielle en ce que : 1° elle est née à la ferme ; 2° elle est fabriquée à la ferme ; 3° avec les seuls produits de la ferme : viandes, légumes, fruits ; 4° par le personnel de la ferme. Elle est d'une fabrication saine et familiale. »

L'abbé Gaboury, curé de Mauvages (Meuse), s'est adonné à la serrurerie d'art. Son entreprise est aujourd'hui tout à fait prospère. Il a dû faire construire un grand atelier, et former quatre apprentis. Ses belles grilles en fer forgé sont demandées dans toute la région.

M. l'abbé Métais, curé de Sainte-Soline (Deux-Sèvres),



L'abbé Lecomte, curé de Montgivray (Indre), dans son champ d'expériences viticoles.

m'écrit : « Curé d'une paroisse très pauvre, et en partie composée de protestants, je suis arrivé, par mon œuvre agricole, non seulement à m'assurer mon pain, mais encore à créer des œuvres dont il ne m'appartient pas de parler. »

L'actif curé de Sainte-Soline a fondé une revue apicole et, pénétré de l'idée que les ruchers peuvent aider à vivre beaucoup de ses confrères, il a constitué des groupements régionaux qui ont rapidement pris un sérieux développement, et s'étendent, actuellement, dans la Meuse, les Ardennes, le Poitou, la Normandie, les Pyrénées, l'Aube, l'Aveyron, la Bretagne, etc.

M. l'abbé Lecomte, actuellement curé de Montgivray, par la Châtre (Indre), était curé de Saint-Plantaire, sur les confins du Berry, contrée où la vigne n'était représentée que par quelques treilles grimpant aux arbres dans les jardins. Il eut l'intuition que cette culture pouvait s'adapter aux conditions de la région. Malgré les objections et les résistances, il s'attacha à son idée, étudia les cépages et, le 27 août 1904, il pouvait offrir à ses amis et voisins des raisins de ses vignes parfaitement mûrs. « Le vin que je fis en septembre, me dit-il, accusa un degré fantastique. La preuve était faite. Je reçus des commandes de cépages. »

« Je quittai, il y a trois ans, la paroisse de Saint-Plantaire, laissant à mon successeur mon champ d'expériences. Je trouvai à Montgivray, mon nouveau poste, des terrains excellents, et j'ai ajouté aux nouveautés viticoles les nouveautés horticoles. J'ai débuté l'année dernière avec le *Solanum commersoni* violet (nouvelle sorte de pomme de terre). L'année prochaine, ce sera l'*Helianth*, ou salsifis d'Amérique. Plus tard, de nouveaux fraisiers, que j'étudie en ce moment, etc.

L'abbé Métails, curé de Sainte-Soline (Deux-Sèvres), directeur de la *Revue éclectique d'apiculture*.

L'abbé Coutureau, curé de Bailly-Romainvilliers (Seine-et-Marne).



L'abbé Couturaud, missionnaire apostolique, décorant un vase, dans son atelier de Royan-Pontailiac.

» Ce qui est nouveau pour nos paroissiens, c'est de voir leur curé essayer de se suffire à lui-même, et travailler en pleins champs. Les encouragements et les marques de sympathie ne m'ont pas man-

nés, sous le regard sympathique de ses paroissiens.

M. l'abbé Carteau, curé des Magnils-Reigniers (Vendée), est à la fois sculpteur sur bois et sur pierre,



L'abbé Carteau, curé des Magnils-Reigniers (Vendée), à sa presse de graveur.

qué, — mélangés de quelques critiques, et parfois aussi de mauvaises paroles : critiques, compliments équivoques, insultes, j'accepte tout sans rien dire, convaincu que je suis dans la vérité, encouragé du reste par mon évêque qui, depuis longtemps, nous invite à nous organiser de manière à subvenir à nos besoins personnels, tout en donnant à nos paroissiens l'exemple d'une vie de travail pratique et constant. »

M. l'abbé Clavel, curé de Poliénas (Isère), s'est taillé dans l'horlogerie une réputation particulière ; ses travaux sont extrêmement appréciés dans tout le pays, où chacun rend hommage, non seulement à son habileté professionnelle, mais encore à sa conscience industrielle.

M. l'abbé Girard, curé de Clessé (Deux-Sèvres), doué d'une dextérité de main particulière, s'est improvisé menuisier. Il manie le rabot et le ciseau, et fabrique souvent au grand air ses portes et ses fe-

modeleur, mouleur et graveur. Il tire de fort belles eaux-fortes, et restaure, en artiste, les boiseries précieuses et les sculptures anciennes. Son talent trouve un emploi rémunérateur dans les châteaux et propriétés des environs. Il fait, à des prix très consciencieux, de beaux meubles de style.

M. l'abbé Couturaud, missionnaire apostolique, élève du peintre Harpignies, fait partie, depuis 1900, de la Société des Artistes français. Il possède un curieux atelier, sur les bords de la mer, à Royan-Pontailiac. En outre, depuis 1904, il se livre, dans l'usine de Longchamp (Côte-d'Or), à des recherches de décorations céramiques et à des décoration



L'abbé Girard, curé de Clessé (Deux-Sèvres), à son établi de menuisier.

mates (sans émail), rappelant, par la matière et par le ton, la fresque. Il a exposé ses faïences au Salon des Artistes français de 1906.

M. l'abbé Fabre, curé de la Salvetat, par Montpezat (Tarn-et-Garonne), a imaginé un système à la fois très simple et très ingénieux d'enveloppes inviolables. Il commence à les fabriquer par quantités considérables.

M. l'abbé Brault, curé de Noizay, édite des cartes postales, paysages ou sujets, qui ne le cèdent en rien à celles des industriels professionnels.

M. l'abbé Priol, curé de Tahon, par Saint-Etienne-de-Crossey (Isère), fabrique des cierges, et aussi des mèches de veilleuses pour sanctuaires. Il a trouvé un nouveau mode de fabrication pour ce dernier article, et fait lui-même tous ses autels sur des modèles inventés.

Enfin, nous trouvons, en passant en revue cette longue suite d'efforts, des industries plus inattendues : c'est ainsi que le curé de W..., sans doute en vertu de quelque apprentissage de famille, fabrique des postiches de cheveux.

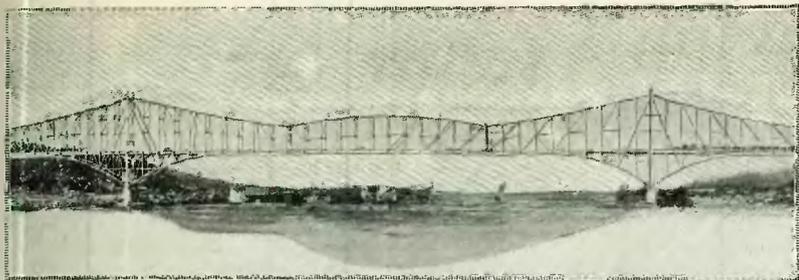
* * *

Je pourrais continuer cette revue du labeur sacerdotal.

Combien ai-je encore là, à la suite de mon enquête, de lettres intéressantes et attachantes, reflétant le courage, chantant, pour ainsi dire, la belle et virile chanson du travail accepté avec cœur et entrain.

La brève nomenclature à laquelle je me suis borné suffit à démontrer l'extrême variété des branches d'activité choisies par les prêtres travailleurs, et l'esprit d'initiative déployé par eux. Le mouvement prend aujourd'hui une grande extension : il se développera encore davantage, maintenant qu'il s'appuie sur des leaders braves et avisés comme MM. Leroux, Ballu, Antoine Martin ; sur des groupements comme l'Association des prêtres ouvriers et des organes comme *le Trait d'union*. Peut-être y a-t-il là une solution spontanée d'un des côtés les plus irritants de la question religieuse en France. Dans tous les cas, les prêtres que nous venons de citer, et ceux de jour en jour plus nombreux qui les imitent, ont fait preuve de généreuse initiative et donné un exemple digne de tous les encouragements.

GEORGES PRICE.



Le pont de Québec, tel qu'il doit être après son achèvement.

L'EFFONDREMENT DU PONT DE QUÉBEC
(Voir les autres gravures, page 190.)

Le 30 août dernier, vers 6 heures du soir, toute la partie sud de l'immense pont en acier, actuellement en construction sur le Saint-Laurent, à 5 kilomètres en amont de Québec, s'abîmait dans le fleuve. L'accident se produisit au moment où un train de matériaux, formé d'une locomotive et de trois wagons, venait de s'engager sur le tablier. Les 92 ouvriers qui s'apprétaient à quitter le chantier furent surpris par la catastrophe et 80 d'entre eux périrent.

Ce désastre est assurément le plus terrible qui se soit produit dans l'histoire des grands ponts métalliques, depuis l'éroulement du pont de la Tay, en Ecosse, qui fut renversé par le vent et entraîna dans sa chute tout un train de voyageurs.

Le pont de Québec, destiné à assurer le passage du Saint-Laurent par la nouvelle ligne transcontinentale canadienne, dénommée *Grand Trunk Pacific Railroad*, sera, sous certains rapports, après son achèvement, l'ouvrage métallique le plus colossal du monde. Il comportera, en effet, une travée centrale de 548 mètres de portée, soit 30 mètres de plus que chacune de celles du célèbre pont du Forth ; la hauteur du tablier au-dessus des hautes eaux atteindra 50 mètres ; tandis que l'ossature métallique au-dessus des piles s'élèvera à plus de 100 mètres ; l'ouvrage entier mesurera 984 mètres de longueur.

Comme on peut le voir sur les photographies que nous reproduisons, la partie effondrée est entièrement ruinée sur une longueur de près de 400 mètres ; pas une poutre, pas un assemblage ne paraît avoir résisté.

Pour comprendre comment un tel accident a pu se produire, il faut considérer que le pont est du type dit *cantilever* ou à consoles équilibrées. Ce système a permis d'obtenir une très grande portée pour la travée centrale, qui franchira ainsi d'un seul bond et sans supports intermédiaires, la partie navigable de l'immense Saint-Laurent. En outre, il n'exige pas d'échafaudages au-dessus du fleuve et laisse, par suite, toute liberté à la navigation pendant le montage. Ce montage devait s'effectuer, en partant de chaque rive jusqu'à la pile correspondante par les méthodes ordinaires, et se poursuivre ensuite, de chaque côté, en « porte à faux » ; les deux portions de l'ossature métallique allant à la rencontre l'une de l'autre, de façon à se réunir vers le milieu du fleuve pour constituer la travée centrale. On comprend dès lors, que la partie construite déjà vers chaque rive fasse équilibre à la partie qui se poursuit en porte à faux. A partir d'un certain point, cet équilibre cesse et l'on doit alors charger fortement l'extrémité opposée, vers chaque rive, de la partie déjà construite, afin de maintenir celle qui s'avance en porte à faux, et l'empêcher de basculer.

La partie sud qui s'est effondrée avait, elle, déjà dépassé le point où l'équilibre cesse de part et d'autre de la pile ; elle surplombait le fleuve sur une longueur de 260 mètres et l'on aurait dû recourir, pour continuer le travail, aux précautions dont nous venons de parler. Il semble probable qu'une imprudence ait été commise, et que, sous la pression du train de matériaux amenant les poutres approvisionnées pour le travail du lendemain, ajoutée au poids de l'énorme grue de montage installée à l'extrémité du chantier, la partie qui surplombait le fleuve ait fléchi en dessinant un mouvement de bascule autour de la pile qui lui servait de point d'appui, et entraînant à sa suite la partie comprise entre cette pile et la rive.

Un examen attentif de nos photographies fait voir, en effet, que toute la partie en surplomb a disparu presque complètement

dans le fleuve, tandis que le reste, violemment arraché de la culée de rive, s'est effondré, laissant seulement debout quelques travées comprises entre cette culée et la terre ferme.

Quant à la partie nord, sur l'autre rive, on peut voir que, contrairement à ce qui avait été dit, son montage était loin d'être aussi avancé.

Cette catastrophe ne condamne, en aucune façon, le principe même de la construction des grands ponts métalliques du type *cantilever* qui ont fait leurs preuves et dont il existe un grand nombre de spécimens. Il paraît donc probable que les plans du pont de Québec ne seront pas modifiés, mais on peut estimer qu'il résultera de cet accident un retard forcé, d'au moins deux ans... même en Amérique, dans la construction de l'ouvrage. G. C.

LE GÉANT DES « GRATTE-CIEL »
(Voir notre gravure, page 191.)

New-York, ville des « gratte-ciel », est étonnée elle-même par le « Singer building », ou plus exactement la tour Singer, actuellement en achèvement, à l'angle de la rue de la Liberté et de Broadway. Sur une base de 65 pieds carrés (63 mètres carrés), cette tour va s'élever à 612 pieds de haut, soit 186 mètres ; la pomme du mât de pavillon qui la surmontera sera à 226 mètres dans l'espace.

Jusqu'ici, la tour Singer n'en est encore rendue qu'à 500 pieds (150 mètres). C'est de cette plate-forme intermédiaire que fut prise la photographie que nous reproduisons ici, et qui nous a frappés par son aspect si curieux, si inattendu.

Le bâtiment qui en occupe le centre a bien, au-dessus du rez-de-chaussée, vingt bonstages. L'opérateur qui l'a photographié était au trente-troisième étage de l'édifice en construction, et, déjà, la ville lui apparaissait comme si elle était prise d'un ballon, les maisons écrasées, les dômes les plus altiers réduits presque à des dimensions de verrues, les fumées flottant comme de légers nuages au faite des maisons. On commence, devant de pareilles vues, à avoir la conscience du pittoresque monstrueux et inquiétant que peuvent présenter, aperçues de certains points dominants, les grandes cités américaines, démesurées, babéliques.

DOCUMENTS et INFORMATIONS

LE REPOS DE L'ETNA.

D'après une communication de M. Ricco à l'Académie des sciences, le repos anormal de l'Etna, depuis 1892, pourrait s'expliquer par la configuration actuelle du cratère.

On connaît 138 éruptions de l'Etna, dont 5 préhistoriques et 70 postérieures au onzième siècle. Ces dernières se répartissent ainsi :

Siècle.....	XII	XIII	XIV	XV	XVI	XVII	XVIII	XIX
Nombre..	1	1	5	6	5	16	16	20

La progression énorme, dans les temps modernes, semble due à la pénurie des observations antérieures, car on ne possède la liste complète des éruptions que depuis 1759.

De 1759 à 1892, on compte 25 éruptions à un intervalle moyen de cinq ans sept mois et à des intervalles réels de deux mois à quatorze ans. Les éruptions ont été moins fréquentes pendant l'hiver, qui est la saison pluvieuse dans l'Italie méridionale ; et, en général, elles n'étaient ni précédées ni suivies de pluies abondantes. D'autre part, comme le soleil est plus rapproché de la terre en hiver qu'en été, il est difficile de prétendre que la pluie et le soleil ont une influence sur les volcans.

La dernière grande éruption remonte à 1892, soit à quinze ans. Ce temps de calme représente deux fois et demie l'intervalle

moyen qui existe entre les éruptions complètes, et jamais pareille période de repos n'a été constatée au cours des cent cinquante dernières années.

Une petite éruption a eu lieu en 1893 ; en 1899 l'observatoire fut bombardé de projectiles incandescents qui percèrent vingt-huit trous dans la coupole de fer ; en janvier 1906, le volcan lança des cendres ; depuis le commencement de 1907, il vomit des masses colossales de fumée à travers lesquelles on a aperçu des reflets de feu, mais aucune coulée de lave ne se produit.

Et M. Ricco fait remarquer qu'en 1883 une fracture radiale partant du cratère central s'ouvrit sur une longueur de 13 kilomètres. C'est à travers cette fente que se produisirent les éruptions postérieures à des altitudes toujours croissantes : 1.000 mètres en 1883 ; 1.400 mètres en 1886 ; 1.900 mètres en 1892. La fente a donc été comblée en partie par les coulées successives de lave, et, pour que de nouvelles coulées se produisent, il faudrait sans doute un événement de la nature provoqué par une force exceptionnelle. Ainsi s'expliquerait le calme relatif du volcan sicilien depuis quinze ans.

LA NÈFLE EN THÉRAPEUTIQUE.

Un médecin français, atteint depuis plusieurs années d'une colite chronique, suite d'une dysenterie d'origine coloniale (il était médecin de marine), remarquait, il y a quatre ans, que, depuis deux ans, il se portait beaucoup mieux durant la saison des nêfles. Il consommait beaucoup de ces fruits, et son état était à tel point amélioré qu'il pouvait presque se permettre l'alimentation commune. Il expérimenta sur quelques-uns de ses malades atteints de la même affection, et les résultats furent tels qu'en 1904, 1905 et 1906, il soumit à la cure des nêfles vingt-quatre malades atteints d'entérite chronique et d'entérocolite chronique, pour la plupart prises aux colonies. Il fait connaître maintenant les résultats obtenus, et se loue beaucoup de la médication que le hasard lui a fait découvrir. L'effet fut constant, même quand la maladie durait depuis très longtemps ; seule la dysenterie aiguë reste rebelle. Après deux, trois ou quatre jours de traitement, on observe déjà des effets très appréciables. La prescription est la suivante : par vingt-quatre heures, 2 litres de lait et 250 grammes de nêfles pelées. Le fruit ne se consomme que blet, naturellement. Une fois que les selles sont redevenues normales, on augmente graduellement l'alimentation normale. On peut faire des conserves de nêfles à utiliser en dehors de la période où la nature fournit ces fruits à l'état frais, et utiliser thérapeutiquement la nêfle en toute saison.

LES CHEMINS DE FER FRANÇAIS EN 1906.

Les recettes brutes des six grandes compagnies de chemins de fer, en 1906, ont atteint 1.559 millions de francs, contre 1.492 millions en 1905 et 1.437 millions en 1904. Cette augmentation, alors que la longueur du réseau n'a pour ainsi dire pas varié, témoigne d'une très bonne situation économique générale.

Les 1.559 millions de recettes réalisées en 1906 se répartissent d'ailleurs très inégalement entre les diverses compagnies, comme on peut le voir d'après le tableau suivant :

	Millions.	Kilomètres.
Lyon	498	9.465
Nord	261	3.765
Orléans	256,8	7.253
Est	216	4.927
Ouest	208,6	5.849
Midi	118	3.830

La valeur globale des recettes représente 44.500 francs par kilomètre.

Pour le nombre des voyageurs transportés, l'ordre est le suivant :

Ouest	107.500.000
Nord	88.700.000
Lyon	78.600.000
Est	70.300.000
Orléans	46.000.000
Midi	23.500.000

La recette moyenne par voyageur s'établit à 3 centimes 7 par kilomètre.

A noter que le trafic-voyageur tend à baisser dans toute la banlieue parisienne.

LA CRISE DE L'OLIVIER.

Nous signalions, il y a quelque temps, la décadence générale de la culture de l'olivier qui, dans certains pays méditer-

ranéens, tend à être remplacé par la culture de la vigne. Dans un rapport adressé ces jours derniers au ministre de l'Agriculture, M. de Chapelle précise la situation en ce qui concerne la France.

Contre 152.000 hectares en 1866 et 133.000 en 1892, on ne compte plus, en 1907, que 115.000 hectares plantés d'oliviers. La valeur totale, qui atteignait un milliard en 1860, a baissé de 75 à 80 %. Dans les Alpes-Maritimes, des propriétés cotées 10.000 à 20.000 francs l'hectare, il y a vingt ans, se vendent aujourd'hui entre 2.000 et 3.000 francs. Dans le Var et les Bouches-du-Rhône, les plantations cotées naguère de 4.000 à 5.000 francs sont cédées au prix de la terre nue.

Cette crise semble due en partie à la fraude. Dès longtemps, une partie de l'huile d'olive mise sur le marché était coupée d'huile d'arachide pour satisfaire le goût de la clientèle nombreuse qui n'aime pas le goût de l'huile d'olive vierge. Aujourd'hui, les progrès de la chimie permettent de vendre comme huile d'olive de l'huile de coton presque pure.

LES COURANTS DE HAUTE FRÉQUENCE ET DE HAUTE TENSION DANS LE TRAITEMENT DU CANCER.

Un médecin de Marseille, M. de Keating-Hart, a communiqué à l'Académie de médecine et au Congrès de Reims des faits intéressants sur le traitement du cancer. La méthode a été expérimentée ces temps derniers à Paris, dans le service du Dr Pozzi, à l'hôpital Broca, sur plusieurs femmes atteintes de cancer. D'après M. Pozzi, elle présente l'avantage d'arrêter l'écoulement sanguin. Mais ce n'est pas une méthode exclusive : elle n'est dans la pensée de l'inventeur qu'un complément du traitement chirurgical. L'électricité est employée à foudroyer le cancer par petits morceaux : le chirurgien enlève ensuite ceux-ci par l'instrument tranchant. Il est évident, dit M. Pozzi, que l'application électrique diminue la résistance de la partie traitée au bistouri. Mais il ne faut pas croire qu'une seule séance suffit : il en faut plusieurs ; il faut s'y reprendre à plusieurs fois pour éliminer peu à peu la totalité de la tumeur. Le traitement électrique sert donc à faciliter le traitement chirurgical.

La méthode est évidemment intéressante, mais elle est d'application trop récente pour qu'on puisse dire ce qu'elle vaut. Il faut laisser passer le temps, et voir ce que deviennent les malades avant de porter un jugement. Les premiers résultats sont très encourageants ; il faudra voir s'ils sont définitifs, ou du moins s'ils se soutiennent durant un temps assez long.

LA MONNAIE DE NICKEL EN HOLLANDE.

La Hollande va avoir sa monnaie de nickel : une pièce de 5 cents (10 centimes), qui se présente sous un excellent aspect.

Le modèle en a été demandé à M. J.-C. Wienecke, graveur et médailleur de la Monnaie royale des Pays-Bas, à Utrecht, un praticien qui a fait ses études artistiques en France et qui se loue d'avoir reçu les conseils ou les leçons de MM. Denys Puech et Patey.

La nouvelle pièce, frappée jusqu'ici à six millions d'exemplaires, a 18 millimètres de diamètre et pèse 4 grammes et demi. Elle est formée d'un alliage dans lequel il entre 75 % de cuivre et 25 % de nickel.

Avantage que n'a pas notre pièce de 25 centimes, elle diffère de la pièce d'argent d'un quart de florin (0 fr. 50), de façon à rendre toute confusion impossible. Le graveur est arrivé à ce résultat heureux en augmentant l'épaisseur de son coin, et en entourant le champ d'un listel également très large.

L'avers de la pièce est orné de la couronne royale, entourée de deux branches de chêne ; au-dessous de ce motif se lit l'inscription *Nederland* et le millésime. Le revers porte simplement l'indication de la valeur, 5 cents, le chiffre formant le motif principal, au milieu d'une couronne de chêne et de laurier.



Une nouvelle pièce de nickel hollandaise.

LA CHAMPAGNE VITICOLE

Qu'est-ce d'abord que le champagne ?

— C'est, selon la définition qu'en donnait une brochure parue, il y a dix ans, sous les auspices du Syndicat du commerce des vins de Champagne, « le produit naturel du vignoble du département de la Marne ».

Même, M. Raphaël Bonnedame, l'éditeur et le journaliste sparnacien, dans un joli opuscule présenté avec ce soin, cet art, qui lui ont conquis, de longtemps, l'estime des bibliophiles les plus délicats, ajoutait à cette définition de justes restrictions :

« Encore, écrivait-il, parmi les vignobles de ce département, n'y en a-t-il qu'une partie qui composent, ou plutôt qui collaborent à la formation des grands vins de Champagne ; les autres, ceux qui proviennent des coteaux bordant la magnifique vallée dans laquelle serpente la rivière de Marne confinant au département de l'Aisne, sont des crus secondaires, ainsi que les vins des autres parties de la Marne, ceux des environs de Vitry et ceux du sud de l'arrondissement d'Épernay, touchant au département de l'Aube... »

C'est donc un domaine en somme limité que celui qui produit la liqueur d'or et de mousse : 16.000 hectares, dont 7.000 dans l'arrondissement de Reims, 5.000 dans celui d'Épernay, les trois arrondissements de Châlons, de Vitry-le-François et de Sainte-Menehould faisant le complément.

Dans ces terrains crayeux, le *pineau*, le raisin qui forme la base du vin de Champagne, le beau raisin noir, à la grappe courte, ramassée, aux grains serrés que montre la photographie qui nous a été obligeamment communiquée par la maison Moët et Chandon, ce même *pineau*, qui, dans la Côte-d'Or, donne les bourgognes veloutés et chauds, acquiert des qualités spéciales, une saveur, un bouquet particuliers, et qui varient, même dans cette région restreinte, d'un clos à l'autre. Sur la montagne de Reims, les crus de Verzy, Verzenay, Sillery, Mailly, Rilly, etc., ont comme caractéristiques la « vinosité » et la fraîcheur ; à Bouzy, Ambonnay, etc., les vins ont le corps moelleux et le parfum pénétrant. La côte d'Avize qui a la spécialité des vins blancs (coteaux de Cramant, d'Avize, du Mesnil, d'Oger, de Grauves, de Cuis, etc.), donne des produits fins, d'une extrême délicatesse de goût. Enfin, dans la vallée de la Marne, à Ay, Mareuil, Champillon, Hautvillers, Pierry, Dizy, Épernay, Cumières, le vin acquiert un bouquet incomparable. De patientes, de séculaires études, ont amené les viticulteurs à adapter leurs plants au sol qui leur convient. Des mélanges intelligents, par des mains raffinées, de ces vins naturels permettent de varier à l'infini la gamme des saveurs.

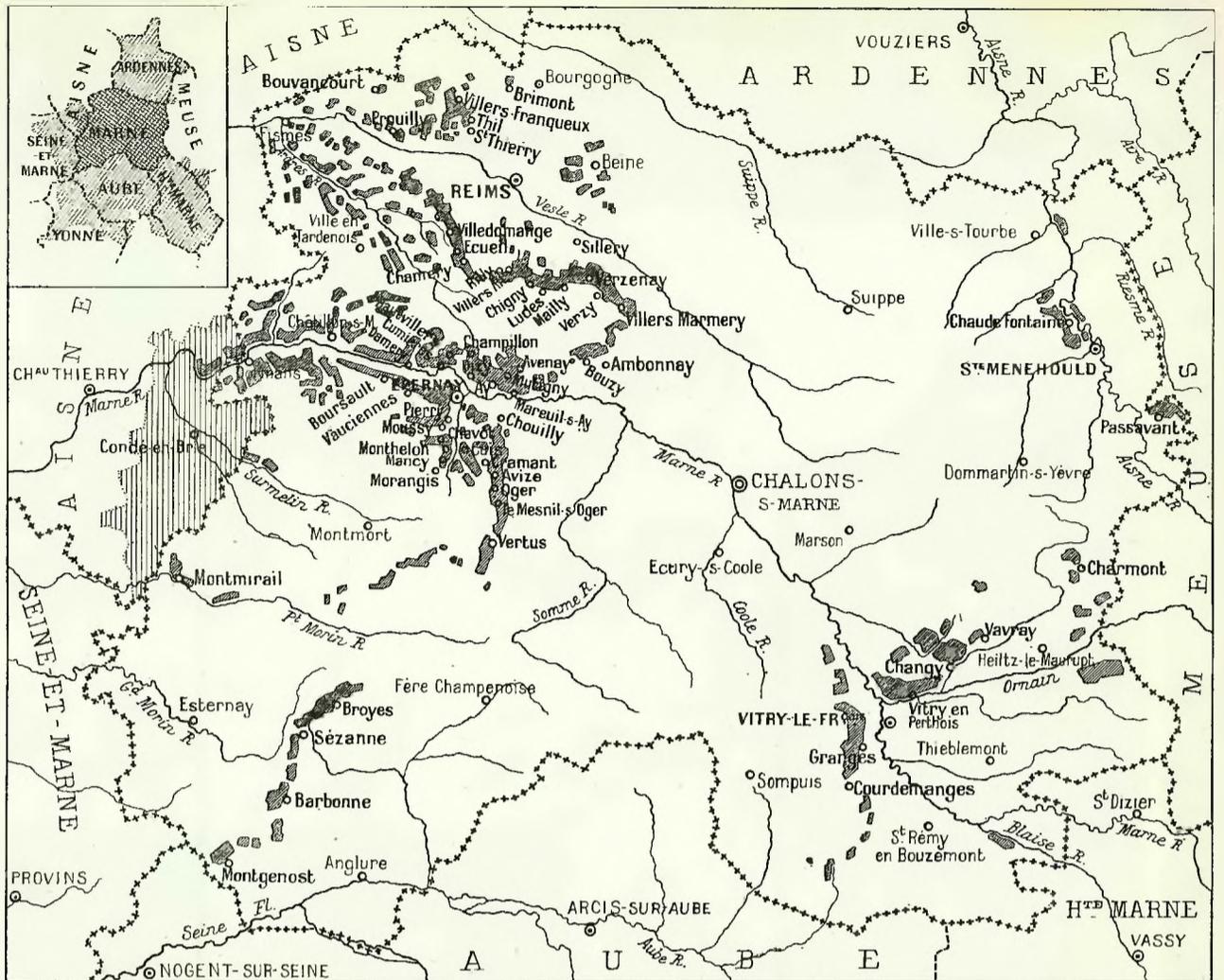
Ainsi, c'est bien à son travail propre, mettant en valeur un don inappréciable de la nature, que la Champagne doit sa fortune et sa gloire. Mais la vogue qu'avaient conquise ses produits allait lui susciter de redoutables concurrents. Elle a beaucoup de mal à défendre sa bonne renommée contre d'audacieux assaillants.

Dès maintenant, il convient de dire que, pour limitée d'étendue que soit la Champagne viticole, sa production suffit amplement à fournir aux demandes de la consommation. La statistique la plus récente montre que, du 1^{er} avril 1906 au 1^{er} mars 1907, il a été expédié de la Marne 10.114.458 bouteilles de champagne en France, et 23.056.847 bouteilles à l'étranger, soit au total 33.171.305 bouteilles. Or, en mettant les choses au pis, en supposant la récolte minima, les 16.000 hectares de vignes du département produisent annuellement 40 millions de bouteilles.

Toute fraude cause donc au vignoble champenois un préjudice certain, direct.

Nous ne pouvons songer à entrer ici dans le détail des falsifications, des adultérations contre lesquelles a eu à se débattre le pur champagne. La loi du 1^{er} août 1905 avait donné aux Champenois une arme dans laquelle ils eurent d'abord toute confiance. Mais une mesure s'imposait pour la rendre efficace à leur point de vue : la délimitation rigoureuse de la Champagne viticole.

Cette solution devait rencontrer des résistances telles, qu'à l'heure qu'il est, la commission du Conseil d'État chargée d'élaborer le règlement d'administration publique arrêtant les mesures à prendre pour assurer l'exécution de la loi de 1905 ne l'a pas encore adoptée. Les intéressés commencent à éprouver quelque impatience, et une campagne très active, mais



La délimitation de la Champagne viticole.

(Les grisés indiquent les vignobles champenois, tous compris dans le département de la Marne; la commission de délimitation admet l'adjonction, à la Champagne viticole, du canton de Condé-en-Brie (Aisne). Le carton de l'angle gauche montre l'ensemble de l'ancienne province de Champagne.)



Le raisin dont on fait le vin de Champagne.

Grappes de pineau de la côte d'Avize (réduction au quart) arrivées à maturité (17 septembre).

très sage, a été entreprise, conjointement, et en parfait accord, par le Syndicat du commerce des vins de Champagne, dont font partie toutes les maisons notables de la région viticole, et par la Fédération des syndicats de vignerons de la Champagne, que préside M. Edmond Bin. Les élus du département, MM. Léon Bourgeois, Monfeullart et Vallé, sénateurs ; M. le docteur Péchadre, député, ont pris résolument et fermement la tête du mouvement.

Ce que demandent les uns et les autres, c'est la limitation de la Champagne viticole au département de la Marne, auquel ils admettent l'adjonction du canton de Condé-en-Brie, situé dans l'arrondissement de Château-Thierry, et limitrophe de l'arrondissement d'Épernay. La difficulté contre laquelle ils ont à lutter provient de ce que l'arrondissement de Château-Thierry, tout entier, prétend être annexé à la Champagne. Il invoque comme principal argument qu'il fut formé, géographiquement, d'une partie de l'ancienne province de Champagne, qu'il est champenois, essentiellement ; et, plutôt que de renoncer à cette qualité, il préférerait se séparer du département de l'Aisne pour passer à celui de la Marne.

Les vignerons de la Marne ont, victorieusement, répliqué à leurs voisins que, dans l'arrondissement de Château-Thierry, ni la nature du sol, ni les plants, ni les procédés de culture, ces soins jaloux que je disais plus haut qu'on prodigue à la vigne dans la Marne, ne sont les mêmes d'un côté et de l'autre de la ligne fictive qui sépare les deux départements. En acceptant d'accueillir leurs confrères de Condé-en-Brie, ils ont consenti le maximum de concessions.

Et ils se lassent de ne point avoir vu intervenir encore la solution désirée.

Ils sont malheureux, réellement. Les frais d'entretien de la vigne ont été croissant ; il s'en faut que les prix de vente aient suivi une même progression. Il reste dans leurs caves de la Marne beaucoup de vin invendu, cependant que 30.000 pièces seraient entrées, l'an dernier, dans le département, pour en ressortir en bouteilles portant les étiquettes mensongères de « Champagne », ou bien « Ay », « Cramant », etc.

Ils demandaient satisfaction avant les vendanges : ils attendent encore. Mais leur attente ne va pas désormais être longue.